

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

COTE D'IVOIRE

MINISTERE DU PLAN

Sohrou CAMARA

**IMPORT-SUBSTITUTION
STRUCTURE DES IMPORTATIONS
DE PRODUITS INDUSTRIELS**

(Rapport de stage)

SCIENCES HUMAINES

1974, Série études industrielles, N° 11

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES -

BP 4293 ABIDJAN COTE D'IVOIRE



TABLEAU DES MATIERES

	Page
<u>AVERTISSEMENT</u>	1
<u>METHODOLOGIE</u>	
1) Période d'étude	3
2) Méthode de travail	4
3) Un outil d'analyse : la notion de degré de substitution	5
<u>INTRODUCTION</u>	
1) Définition de l'industrialisation par la substitution aux importations	8
2) Mesures d'accompagnement de la politique d'import- substitution	9
 1ère partie : Industrialisation et substitution aux importations	
I) Rappel : évolution des industries ivoiriennes de 1961 à 1971	11
II) Mesure de l'effort de l'industrie locale à substituer sa production aux importations :	
1) Produits agro-alimentaires	14
2) Textiles	28
3) Cuirs et articles chaussants, produits chimiques	30
4) <u>Produits des autres industries</u> : matériaux de construction, matériel de transport, mécanique et électricité, divers	37
 2èe partie : Industrialisation et structure des importations	
1) Produits agro-alimentaires	41
2) Textiles	42
3) Produits chimiques	42
4) Matériaux de construction et produits de la première transformation des métaux	45
 CONCLUSION GENERALE ET REFLEXIONS	51

AVERTISSEMENTS

Les produits recensés dans les STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR sont classés en rubriques, lesquelles rubriques correspondent aux branches ou sous-branches d'activité retenues par le plan. Cette classification est faite selon la nature des produits.

Les importations ne sont pas ventilées selon leur destination aux différents secteurs de l'économie. Tout au plus elles le sont suivant leur utilisation en consommation intermédiaire et en consommation finale sans qu'on sache a priori à quels secteurs elles sont affectées.

Il convient encore de préciser le sens des termes "Consommation intermédiaire et consommation finale".

Un bien de consommation finale est celui qui est vendu aux ménages pour être "détruit".

Un bien de consommation intermédiaire est celui qui est utilisé par les entreprises en vue de la production d'un autre bien.

Le premier est facile à comprendre.

Le second pose quelques problèmes dans notre étude.

On trouvera souvent dans notre exposé la distinction entre biens de consommation intermédiaire et biens de consommation finale.

A priori les biens intermédiaires que nous avons relevés dans telle ou telle rubrique ne sont pas des inputs destinés au seul secteur correspondant, mais plutôt à tous les secteurs intéressés par ces produits. Le corollaire de ce qui précède est qu'un secteur donné peut utiliser des inputs de différentes origines.

Précisons notre idée au moyen d'un schéma concret.

Soit une économie réduite à 4 secteurs. Pour cette économie on construit un TEI dont la matrice carrée (ou rectangulaire) est constituée non par les inputs globaux, mais par les inputs importés.

Outputs	X1	X2	X3	X4	TOTAL
Inputs					
X1	m_{11}	m_{12}	m_{13}	m_{14}	$M_{1.}$
X2	m_{21}	m_{22}	m_{23}	m_{24}	$M_{2.}$
X3	m_{31}	m_{32}	m_{33}	m_{34}	$M_{3.}$
X4	m_{41}	m_{42}	m_{43}	m_{44}	$M_{4.}$
TOTAL	$M_{.1}$	$M_{.2}$	$M_{.3}$	$M_{.4}$	$M_{..}$

La statistique du commerce extérieur nous livre seulement tous les $M_{j.}$, mais se tait sur les m_{ij} et les $M_{.i}$ (si nous ramenons le tableau ci-dessus à notre sujet).

Les $M_{j.}$ permettent d'apprécier de manière globale la proportion de biens de consommation intermédiaire dans les importations totales de produits en provenance de tel ou tel secteur.

Les $M_{.i}$ permettent d'avoir une idée des inputs destinés à chaque secteur.

Deux voies, complémentaires l'une de l'autre, s'offrent ainsi à nous pour mener notre étude.

La première paraît aisée, car nous disposons d'un certain nombre de documents qui nous autorisent à l'adopter.

La deuxième paraît difficile. Elle comporte des obstacles quasiment insurmontables (à moins de s'en tenir à de simples estimations pour les années 1961 et 1966) dûs au manque de documents appropriés.

Si nous avons à notre disposition tous les documents nécessaires notre exposé pourrait s'enrichir en s'ouvrant sur deux volets (complémentaires du reste):

- 1) l'analyse structurelle des importations des produits de chaque rubrique;
- 2) l'analyse des inputs destinés à chaque secteur. Cette deuxième partie ne sera envisagée qu'accessoirement puisqu'elle ne peut que se nourrir d'estimations. Par ailleurs ces estimations ne pourront jamais rejoindre les résultats issus du dépouillement de la statistique du commerce extérieur : elles sont fondées sur un document qui n'embrasse pas tous les secteurs de l'économie (où l'artisanat à son mot à dire).

Notre analyse souffrira d'imprécisions que ne manqueront pas de signaler les nombreuses critiques qui lui seront faites. Cela se comprend aisément puisque nous avons utilisé, pour répartir les importations en biens de consommation finale, en biens de consommation intermédiaire et en biens d'équipement, un outil de travail fraîchement fourni par le service des douanes...

Nous pensons néanmoins que ce document permet, avec des ajustements judicieux, de cerner au niveau de la branche, du secteur, et de l'économie, avec un seuil de confiance acceptable, l'évolution structurelle des importations ivoiriennes.

Quoiqu'il en soit nous entreprenons la première estimation des impacts de l'industrialisation sur les importations de la Côte d'Ivoire. Si aujourd'hui notre travail est entaché d'erreurs (excusables), il sert de base à une analyse plus raffinée que nous entendons poursuivre ultérieurement.

METHODOLOGIE

1) La période d'étude

Notre étude pour être intéressante, doit s'étendre sur dix ans. Cela nous permettra de percevoir le trend des importations, plutôt que de nous arrêter aux variations annuelles qui peuvent, les unes présenter quelque importance, les autres être sans grand intérêt.

Le problème est maintenant le choix des années qui composent la période de dix ans.

Vouloir procéder à un examen exhaustif des principaux produits avant de fixer notre choix serait assez long et nous prendrait un temps relativement important.

Le hasard ne saurait pourtant pas présider au choix des années.

Nous allons donc emprunter au plan, le cadre temporel qu'il a tracé, lequel cadre correspond aux deux quinquennats qui viennent de s'écouler :

- 1961 à 1965
- 1966 à 1971

Notre étude intéressera dans ce cas les années 1961, 1966, 1971.

Les raisons de notre choix sont simples : le plan a prévu pour les deux quinquennats une certaine évolution du commerce en général, des importations en particulier (puisqu'elles nous intéressent en premier chef). A la fin de chaque période, on attend de comparer les chiffres de "départ" aux chiffres "d'arrivée" afin d'en tirer des conclusions, conformes (ou non conformes) à ce qui avait été prévu.

Nous aurions pu opter pour des années autres que celles que nous avons retenues. Mais il nous semble que notre choix n'est pas fortuit : lorsque nous observons l'évolution des importations globales, aucune anomalie ne nous amène à rejeter les années 1961, 1966 et 1971.

2) Méthode de travail

Notre méthode est fort simple.

a) Documents utilisés

- STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR de 1961, 1966, 1971
- Les enquêtes sur les industries ivoiriennes (ORSTOM)
- Les principales industries ivoiriennes (Chambre des Industries)
- La comptabilité nationale
- Statistiques de l'ONFP

b) Nous avons recensé les produits industriels importés en valeur. Nous les avons ensuite classés par branche et par sous-branche, puis par destination :

- Biens de consommation intermédiaire
- Biens de consommation finale
- Equipements

c) Nous nous sommes soucié de "sortir" les chiffres globaux

- (1) par sous-branche
- (2) par branche
- (3) par secteur
- (4) pour tout le secteur industriel,

afin de comparer dans l'ordre (1), (2), (3), (4) entre elles, les grandeurs relatives aux biens intermédiaires, aux biens de consommation et aux équipements.

Cela permet de mesurer le poids de chaque "destination" dans les importations globales de chaque année et de suivre l'évolution de ce poids sur les 3 années qui articulent notre période d'étude afin d'apprécier si en 1971 la structure des importations est conforme (ou pas) à celle qui est attendue par la politique d'import-substitution poursuivie par la Côte d'Ivoire.

Nous profitons de cette étape pour comparer au niveau des sous-branches et des branches les importations aux chiffres d'affaires réalisés par les sous-branches ou les branches sur le marché intérieur.

Cela nous permet aussi d'apprécier l'effort déployé par l'industrie locale pour substituer ses productions aux importations.

d) Dans une dernière étape nous livrerons sur le problème d'industrialisation par la substitution aux importations en liaison avec les structures et l'évolution des importations nos réflexions enrichies des expériences vécues par certains pays et des leçons qu'en ont tirées les auteurs autorisés.

3) Un outil d'analyse : la notion de degré de substitution

Le concept de degré de substitution de la production locale aux importations ne sera pas facilement compris par le lecteur.

L'usage de cet instrument d'analyse fait intervenir deux éléments :

- les produits importés fabriqués localement,
- les chiffres d'affaires réalisés sur le marché local (ou l'offre domestique).

Les derniers s'obtiennent facilement. Il suffit de faire la différence entre les chiffres d'affaires bruts et les exportations.

Les premiers posent des problèmes de méthodologie. Pour être exacte, notre analyse des produits importés fabriqués localement, devrait procéder à un recensement année par année de ces produits. Mais c'est une méthode qui nécessiterait une exploitation mécanographique. Et nous ne disposons pas de ce moyen.

Nous avons pensé résoudre le problème en effectuant un recensement unique au niveau de l'année 1971, et avons pensé que la liste de produits qui en résulte pourrait être maintenue pour 1961 et 1966, même si l'on s'apercevait que pendant ces années-là, l'on a pris en ligne de compte des produits qui n'étaient pas fabriqués localement.

L'erreur qu'on pourrait commettre en procédant ainsi est corrigée par la valeur de l'offre domestique. Ainsi, lorsque pour un bien donné, la production locale est inexistante, l'offre locale est nulle et par conséquent le degré d'import-substitution.

Nous estimons le degré d'import-substitution à l'aide du rapport

$$\frac{\text{offre locale}}{\text{demande intérieure}}$$

L'offre locale n'est autre chose que le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise locale déduction déjà faite de la valeur des exportations. La demande intérieure est égale à l'offre locale (ou la demande satisfaite par la production locale) augmentée de l'importation.

<u>Notation</u>	O	offre locale
	M	importation
	O + M	demande intérieure.

Si $\beta = \frac{O}{O+M}$ est la mesure du degré d'import-substitution, sachant que

$$\frac{O+M}{O+M} = \frac{O}{O} = 1$$

β s'écrira : $\beta = 1 - \frac{M}{O+M}$ (1)

Notons que $\frac{M}{O+M} = \alpha$ (2)

D'après la relation (1), le degré d'import-substitution ne s'accroît qu'en admettant une diminution de la proportion des importations dans la demande. Et cette diminution s'opère de trois manières.

Partant de la relation (2) on montre que :

- 1°/ α peut baisser si M diminue alors que le dénominateur croît par le fait seulement de l'offre domestique. C'est le cas que nous souhaiterions rencontrer pour bon nombre de produits.
- 2°/ α peut baisser lorsque M reste stable alors que l'offre locale croît.
- 3°/ Enfin α peut baisser lorsque M croît, mais moins amplement que l'offre locale.

Les zones d'appréciation du degré de substitution de la production locale aux importations sont quelque peu subjectives et se fondent principalement sur l'idée personnelle qu'une économie est relativement indépendante si elle couvre elle-même au moins 70 à 75 % de ses besoins.

Nous nous sommes donné trois niveaux d'appréciation :

- 1°/ Avec $0\% < \beta \leq 50\%$ on admettra que le degré de substitution de la production locale aux importations est faible. Les importations sont encore prépondérantes sur le marché local.
- 2°/ Si $50\% < \beta \leq 70\%$, le niveau d'import-substitution quoiqu'il soit appréciable reste encore insuffisant.
- 3°/ Lorsque $70\% < \beta \leq 100\%$, la substitution aux importations peut être considérée comme réalisée de manière satisfaisante. Les importations que l'on constate portent en général sur des qualités non produites localement et sont considérées de ce fait comme momentanément incompressibles.

INTRODUCTION

1) Définition de l'industrialisation par la substitution aux importations

Selon René Gendarme "La substitution aux importations est la satisfaction d'une grande partie de la demande intérieure par la production de biens de consommation, puis progressivement de biens d'équipement en utilisant sur place les matières premières dans le but d'économiser des devises et de réduire la domination des pays industrialisés" (1).

Le modèle d'industrialisation par la substitution aux importations suscite des débats qui sont d'actualité et qui intéressent en premier chef les pays économiquement attardés. Entre autres problèmes, la relation "industrialisation - importations" ne manque pas d'intérêt. Aussi nous proposons-nous de mesurer l'impact de l'industrialisation sur le volume et la structure des importations ivoiriennes.

* *
*

Partant de la définition de René Gendarme, on conçoit pour la Côte d'Ivoire un modèle d'industrialisation par la substitution aux importations articulé en trois phases.

- Le système d'import-substitution, s'il a fonctionné conformément aux espérances des planificateurs devrait avoir supprimé, sinon réduit, au minimum incompressible, les importations de biens de consommation faisant l'objet d'une production locale et favorisé les importations de plus en plus importantes de biens d'équipement et de matières premières dans un premier temps.

- Dans une deuxième phase, les industries légères (alimentaires, chimiques ou autres) devraient induire l'implantation d'industries productrices de biens d'équipement lesquelles réduiraient à leur tour les importations d'équipements.

(1) Problèmes économiques 19-6-74 n° 1377 art. "réflexions sur le problème de l'industrialisation des PVD à partir des expériences de l'Egypte et des autres pays du Maghreb".

- A la fin du processus, on concevrait que la Côte d'Ivoire importerait surtout des matières premières dans l'hypothèse où les deux premières phases seraient accomplies, puisqu'elle n'a pas assez de ces matières sur (sous) son sol pour faire fonctionner ses industries.

Ce qui vient d'être dit est un mécanisme logique. Il nous aide à préciser les éléments de réponse que nous essaierons de fournir aux questions relatives à l'efficacité de la politique d'import-substitution.

L'évolution actuelle des industries locales indique que la Côte d'Ivoire vit encore la première phase du processus d'industrialisation par la substitution aux importations.

Pour elle donc, l'on devrait voir les importations de biens de consommation s'amenuiser alors que le développement des industries locales imposerait des achats massifs d'équipements et de matières premières.

2) Mesures d'accompagnement de la politique d'import-substitution :

L'examen du problème ne va pas sans la moindre allusion au Code des investissements appliqué en Côte d'Ivoire, car celui-ci constitue par ses avantages l'attrait qui incite les bailleurs de fonds à investir dans le pays. Réaliser une politique d'industrialisation par la substitution implique pour la Côte d'Ivoire qu'elle doit aménager aux investisseurs étrangers, à la recherche d'une rentabilité immédiate et suffisante, des avantages alléchants pour les encourager à s'implanter sur le sol ivoirien.

Pour ce faire "les investisseurs étrangers bénéficient pendant 10 ans d'exemptions ou d'allègements fiscaux et de tarifs douaniers d'entrée applicables aux équipements et matières premières importés dans la mesure où ils sont nécessaires à l'établissement des entreprises ou au démarrage de leurs fabrications".

Certaines entreprises, une fois en place, appellent une protection douanière qui surtaxe les importations des produits de consommation.

Le résultat attendu de ces mesures est que l'exonération portant sur les équipements et les matières importés allègerait les frais de fabrication des unités productives locales. La baisse de ces frais les amènerait à pratiquer des prix de vente plus bas et donc compétitifs.

La surtaxe des produits de consommation finale à l'entrée aurait pour effet de rendre les importations au moins aussi onéreuses que les achats de produits locaux. Cela amènerait à une demande d'importation de moins en moins importante, sans nul doute, en faveur de la production intérieure qui prendrait désormais le relai du fournisseur étranger.

Ière partie : INDUSTRIALISATION ET SUBSTITUTION AUX IMPORTATIONS

1)- Rappel : Evolution des industries ivoiriennes

Nous nous proposons de présenter l'évolution des industries ivoiriennes vues sous l'angle du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et des investissements pendant les deux premiers quinquennats.

La présentation est globale et ne prétend pas rentrer dans une analyse entreprise par entreprise.

Nul ne doute que le taux de croissance des industries ivoiriennes a été relativement élevé pendant la première décennie.

Depuis 1961, l'industrie locale exploite des activités de plus en plus nombreuses. Cette année-là, le nombre de sous-branches industrielles était de 38; en 1966, 59 et en 1971, 76.

C'est dire en même temps que de nombreuses usines ont été créées à la faveur des avantages du code des investissements. La croissance en nombre des unités productives intérieures n'est plus à démontrer : 375 en 1971, autour de 100 en 1961.

Dans ce mouvement d'ensemble, il faut saisir deux évolutions : celle des industries dites de substitution aux importations, et celle des industries de transformation des matières premières locales.

Parmi celles-ci, nous rangeons la mise en conserves des ananas, le traitement du poisson, le beurre de cacao, la cotonnade, les huiles végétales raffinées, le café instantané, pour l'agro-alimentaire; les grumes sciés, le bois de placage, les contreplaqués pour les industries du bois; le caoutchouc naturel pour la chimie etc...

Les industries de substitution sont représentées par la petite métallurgie, les constructions mécaniques et électriques, la chimie, le ciment, les papiers, la farine de blé.

Le dernier groupe est celui où la croissance a été le plus remarquable.

Le chiffre d'affaires est un lieu commun de mesure de la croissance des secteurs de l'économie. En ce qui concerne le secteur industriel ivoirien il est passé de 17 à 52 milliards entre 1961 et 1966. En 1971, il est monté à 115 milliards (1). Le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires serait de 21 % sur les dix années (si l'on ne tient pas compte de la dépréciation monétaire).

Le chiffre d'affaires peut donner une mesure illusoire de la croissance du secteur industriel. Pour donner une appréciation juste, il convient de raisonner sur l'évolution de la valeur ajoutée qui est en fait la véritable production intérieure.

La Production Intérieure Brute du secteur industriel est passée de 5,5 à 14,2 milliards de 1961 à 1966, puis à 35,9 milliards en 1971.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée par l'industrie ivoirienne serait de 20 % sur les dix ans. Mais chose importante, la proportion de la VA dans le CA est faible (32 %, 27 %, 31 % en 1961, 66, 71). Cela traduit la faible intégration des industries ivoiriennes et le fait qu'elles se situent en général au bout du processus de fabrication entamé par les industries étrangères.

A un taux de croissance élevé du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée, correspondent des investissements massifs qui traduisent encore mieux l'extension "horizontale" ou "verticale" du secteur industriel.

En 1961, 12 milliards auraient été consacrés aux investissements. Ce chiffre est monté à 25 cinq ans plus tard et à 50 en 1972 (2).

Le progrès réalisé dans le secteur industriel n'est pas contestable. Mais cette industrialisation a-t-elle modifié de manière appréciable la structure des importations ?

(1) "Principales industries ivoiriennes au premier janvier 1973" - Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire, mai 1973.

(2) Les comptes de la Nation : 1960 à 1965, 1966 à 1967, 1971 TEI colonne FBCF (financement par l'Etat, financement par les Institutions financières)

II) - Mesure de l'effort de l'industrie locale à substituer sa production aux importations : la politique d'import-substitution a-t-elle contribué à réduire les importations ?

Répondre à cette question rend indispensable la distinction entre les produits importés fabriqués localement d'une part et ceux qui sont totalement étrangers à l'industrie locale.

Nous n'entendons pas dans ce passage nous limiter aux seuls biens faisant l'objet d'une production locale; nous suivrons si possible les deux éléments de la distinction tout en insistant sur le premier qui, selon notre procédé d'analyse présenté plus haut, servira de facteur principal de comparaison avec l'offre domestique de produits industriels dans le calcul du degré de substitution aux importations.

1) AGRO-ALIMENTAIRE

Les produits des industries agro-alimentaires sont très variés mais se résument en cinq grands chapitres :

- les produits du travail des grains
 - les conserves et préparations alimentaires
 - les boissons
 - les corps gras alimentaires
 - les autres produits alimentaires et tabacs.
-

Il est difficile, pour cette catégorie de produits, de fournir un renseignement global. Les données sont diverses et varient d'un groupe de biens à un autre, d'autant plus que chacun se heurte à des problèmes qui ne sont pas partout semblables.

Pour cela, nous allons examiner les différents chapitres de produits afin de découvrir en leur sein les réalités que vivent les industries intéressées dans leur politique d'import-substitution.

a) Travail des grains et farines

Parmi les entreprises traitant les grains, la SODERIZ et les GMA méritent qu'on leur prête une attention particulière. Au début de la première décennie de développement les importations de riz et de farine de blé se chiffraient à des centaines de millions de F.CFA (1007 millions pour le riz et 190 millions pour la farine).

Si le riz n'était pas à l'époque produit industriellement, il l'était à l'échelle artisanale. Mais une telle production n'était pas de nature à influencer de manière sensible le volume des importations de cette denrée. En 1966, les achats de riz à l'étranger passent à 3 milliards de F.CFA.

Soucieux de freiner cette sortie de devises, on créa la SODERIZ qui rentrait en pleine phase de production en 1968. On devait alors caresser l'espoir que les importations de riz diminueraient de manière appréciable.

Malgré l'existence de la SODERIZ et de la production paysanne, la Côte d'Ivoire en 1971 a éprouvé le besoin de déboursier 2 milliards de F.CFA pour acquérir du riz sur le marché international afin de répondre aux besoins galopants des consommateurs lesquels ne sauraient être satisfaits par la production locale de loin insuffisante.

Nul doute qu'en 1971, le degré de substitution aux importations de riz reste encore faible : seulement 13 %. Cela veut dire que la demande domestique de cette denrée est satisfaite à 87 % par les importations.

Quant à la farine de blé la production locale existe depuis 1963. Elle a permis à la Côte d'Ivoire de réduire ses importations de farine de froment en 1966 à 4 millions, en 1971 à 31 millions par rapport à 1961 où elles se chiffraient à 190 millions. Le taux de baisse des importations serait de 16 à 17 % en moyenne par an pendant les dix années.

Parallèlement on assiste à des achats non moins importants de blé destinés aux GMA.

A ce niveau, même si la substitution de la farine locale aux importations n'est pas totale, les résultats déjà obtenus sont loin d'être négligeables puisqu'en 1966 et 1971, l'industrie locale a fourni jusqu'à 99 % de la farine achetée sur le marché domestique.

A côté du riz et de la farine de blé, existent des importations croissantes de pâtes alimentaires et de biscuits pour lesquels le degré d'import-substitution laisse à désirer (24 % pour les unes, 60 % pour les autres), quoique pour les biscuits, on en soit à un seuil plus encourageant que pour les pâtes alimentaires.

Tableau 1 : Importations de produits de l'agro-alimentaire

Ventilation en produits fabriqués localement (en 1971)
et en produits non fabriqués localement.

Dénomination	Importations en millions de F.CFA		
	1961	1966	1971
<u>Produits localement en 1971</u>			
-la farine de blé	190,3	13,9	30,8
-le riz	1.007,5	3.113,7	2.004,5
-la pâtisserie	12,0	23,4	15,4
-les biscuits	78,8	99,7	124,2
-les pâtes alimentaires	25,4	46,5	72,6
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	1.314,0	3.287,2	2.247,1
%	99,8	99,9	99,5
<u>Non produits localement</u>			
-les autres farines et semoules	2,4	3,7	12,6
%	0,2	0,1	0,5
Total des deux groupes	1.316,4	3.290,9	2.259,7

L'impression qu'on a est qu'au niveau de la branche le degré de substitution de la production locale aux importations reste encore insuffisant en 1971. Contrairement aux prévisions les importations des produits du travail des grains et farines ont augmenté. Le rythme moyen annuel d'accroissement varie entre 9 et 10 %. Cela est dû notamment aux achats massifs de riz étranger qui viennent compenser totalement la chute des importations de farine de blé.

* *

b) Conservations et préparations alimentaires

A la différence du secteur précédent les produits de la conservation et préparation alimentaires : conserves et jus d'ananas, conserves de crustacés, café torréfié, confiserie, conserves de thon sont surtout dirigés vers les

marchés extérieurs. Pour ces produits, une infime partie seulement va à la consommation domestique. De sorte que la notion de degré de substitution, si on veut la leur appliquer, perd de son sens.

En fait, les importations de conserves d'ananas et de thon sont nulles en 1961, 1966 et 1971. Il serait néanmoins illusoire de penser que la substitution aux importations est complète à leur niveau. En réalité, la demande d'importation n'a fait que se déplacer vers les conserves de fruits étrangers et les autres conserves de poissons...

Ce phénomène explique bel et bien le goût de l'exotisme chez les ménages africains qui sont plutôt attirés par ce qui est étranger et le conservatisme des ménages européens ou autres qui attribuent presque toujours une médiocre qualité aux produits de fabrication locale.

Il reste qu'une mesure valable du degré d'import-substitution ne se fera qu'au niveau de la confiserie et du café torréfié.

Pour l'une, la confiserie, de production locale datant de 1962, le degré de substitution reste faible; tandis que le café torréfié local représente près de 85 % du marché intérieur.

De toutes les façons, les importations de café torréfié, de confiserie et de conserves de crustacés n'ont pas de commune mesure avec celles des autres conserves (fruits exotiques, légumes, viande, sardines et caviar) non produits localement et auxquelles 648, 866 et 2.094 millions de F.CFA ont été consacrés respectivement en 1961, 1966 et 1971, à comparer aux 108, 147 et 292 affectés les mêmes années aux achats à l'étranger de café, de confiserie et de conserves de crustacés.

Tableau 2 : Importations des conserves alimentaires (chiffres en millions de F.CFA)

Ventilation des importations selon que les produits sont fabriqués localement ou pas, en 1971.

	1961	1966	1971
<u>Non fabriqués localement :</u>			
-Conserves et jus de fruits autres que l'ananas	40,7	71,5	103,5
-Conserves de légumes	185,7	112,1	552,5
-Abattage industriel de la viande	100,7	275,3	289,4
-Conserves de viande	83,1	116,7	167,9
-Charcuterie	66,6	85,7	466,4
-Conserves de sardines	108,9	105,8	173,9
-Autres conserves de poissons (caviar)	26,9	39,5	47,3
-Chocolaterie	28,8	38,8	67,2
-Poissons fumés, salés, séchés, (harengs, morues)	8,3	13,6	206,2
-Extraits d'essences de café, de thé	31,9	3,8	14,2
Total (1)	684,3	865,8	2.094,0
<u>Fabriqués localement en 1971 :</u>			
-Conserves et jus d'ananas	-	-	-
-Conserves de crustacés	6,9	6,8	13,2
-Confiserie	89,2	126,3	266,3
Total (2)	107,9	147,3	292,3
Total (1) + (2)	<u>792,2</u>	<u>1.013,1</u>	<u>2.386,3</u>

Observons, pour nous résumer que la notion de substitution doit être, pour les préparations et conserves alimentaires, envisagée avec prudence puisque les plus grandes productions locales de la branche sont surtout drainées vers les marchés extérieurs; plusieurs créneaux restent encore inexplorés par l'industrie locale : notamment la charcuterie, la chocolaterie (une production de chocolat est prévue en 1975), l'abattage industriel de la viande, les conserves de viande et de légumes pourraient être envisagés avec bonheur en Côte d'Ivoire pour limiter une fois de plus les sorties massives de devises.

c) Les boissons

Les importations de boissons portent sur :

- les limonades et eaux gazeuses
- les eaux naturelles et eaux minérales
- les bières
- le malt
- le vin et les autres boissons alcoolisées.

Seules les bières et les boissons hygiéniques sont produites localement. Les vins et autres boissons alcoolisées, le malt et les eaux minérales sont totalement importés.

Les importations globales de boissons s'évaluent à 1,2; 1,6 et 2,4 milliards de F.CFA respectivement en 1961, 1966 et 1971. Dans ces chiffres les boissons alcoolisées détiennent une place de choix avec plus de 75 % du total.

Quant aux bières l'on est quelque peu surpris par la présence croissante des marques étrangères sur le marché ivoirien. Il semble que les achats à l'étranger de bières portent sur des qualités non produites localement : Kronenbourg, Heineken pour ne citer que celles-là, et que la production locale souffre d'une réputation qui lui est souvent préjudiciable.

Tableau 3 : Répartition des importations de boissons entre produits comparables aux produits locaux (1), et ceux qui ne font pas l'objet d'une production locale (2)

(millions de FCFA)

	1961	1966	1971
<u>Consommation finale :</u>			
(1) -Boissons hygiéniques	7,7	28,9	6,2
-Bières	55,6	99,3	162,6
	63,3	128,2	164,8
(2) -Eaux minérales	61,0	135,4	226,7
-Vin	752,9	1.094,5	1.399,8
-Autres boissons alcoolisées	274,5	265,0	447,4
	1.088,4	1.494,9	2.073,9
- (2) Malt	82,1	44,0	181,5

De plus, si vin et bière ne sont pas parfaitement substituables, les importations massives de boissons alcoolisées semblent rentrer en concurrence avec la bière locale et exercent une large ponction sur les demandes relatives à celle-ci.

Quoiqu'il en soit, l'on s'aperçoit facilement que les importations de bières et de boissons gazeuses ne représentent qu'une fraction très faible du marché de ces produits : environ 5 %. Autrement dit, la production locale de bières et de boissons gazeuses couvre à 95 % les besoins de consommation domestique en 1971 (c'est le même pourcentage qu'en 1961).

En conclusion retenons que la majeure partie des importations de boissons porte sur les boissons alcoolisées et que les exigences de certaines catégories de consommateurs (en nombre croissant) peuvent laisser craindre des importations de plus en plus grandissantes de bières et de vins, si des mesures ne sont pas prises pour améliorer la qualité de la production locale et pour freiner les demandes d'importation de bières et de vins et autres boissons alcoolisées.

* *
*

d) Les corps gras alimentaires

Parmi les corps gras alimentaires : huile brute de palme - autres huiles brutes - huiles raffinées - autres huiles et graisses - et tourteaux d'oléagineux, seules l'huile brute de palme et l'huile raffinée font l'objet d'une production locale.

La Côte d'Ivoire a dépensé plus d'un milliard de F.CFA en 1971, contre seulement 0,2 milliard en 1961 pour importer des corps gras alimentaires.

Les huiles brutes de palme constituaient en 1961 l'essentiel des importations des corps gras avec 154 millions de F.CFA. Dix années plus tard, grâce à la production du groupe "SODEPALM et usines similaires", on est parvenu à se passer des achats à l'étranger d'huile de palme (les importations d'huile de palme brute se limitent au chiffre dérisoire de 0,1 million de F.CFA).

Quant aux huiles raffinées l'apparente croissance des importations dissimule mal la prépondérance des huiles locales sur le marché intérieur (le degré d'import-substitution reste voisin de 90 % en 1961 et 1971).

En somme il y a lieu de s'estimer satisfait du degré d'import-substitution réalisé au niveau des huiles de palme brute et des huiles raffinées.

Mais à considérer les corps^{gras}/non produits localement, l'on est tenté de penser que les importations rattrapent très largement sur les autres huiles brutes ce qu'elles perdent sur les huiles brutes de palme. En effet, alors que celles-ci se réduisent à 0,1 million en 1971, celles-là s'élèvent à 714 millions de F.CFA soit le sexuple de ce qu'elles étaient en 1966.

Les huiles brutes non fabriquées localement sont des biens complémentaires nécessités par le Groupe Blohorn pour la fabrication de savons et savonnettes.

Tableau 4 : Importation de corps gras alimentaires : ventilation en biens fabriqués localement et en biens non fabriqués localement.

(millions de FcFA)

Produits	1961	1966	1971
<u>Fabriqués localement en 1971 :</u>			
-huile brute de palme	154,9	232,1	0,1
-huiles raffinées	18,3	113,7	293,9
Total (1)	173,2	345,8	294,0
<u>Non fabriqués localement :</u>			
-autres huiles brutes	1,4	117,2	714,3
-autres huiles et graisses	60,6	47,5	104,8
-tourteaux d'oléagineux	-	24,5	39,4
Total (2)	62,0	189,2	858,5

e) Autres produits alimentaires et tabacs

Les autres produits alimentaires (lait, sel raffiné, sucre, condiments...) et tabacs constituent à notre humble avis un domaine clé sur lequel l'industrie alimentaire locale devra pouvoir concentrer son attention, étant donné leur importance sociale et économique.

Qu'il nous suffise pour justifier notre propos de prendre l'exemple remarquable du sucre et du lait. Pour chacun d'eux la Côte d'Ivoire a déboursé en 1971, 2 milliards de F.CFA (peut-être un peu plus pour le sucre). Une production locale de ces denrées aurait des chances de freiner considérablement les achats massifs à l'étranger.

Tableau 5 : Importation de produits des autres industries alimentaires et tabacs.

Ventilation selon leur utilisation : (1) produits de consommation
(chiffres en millions de F.CFA) (2) produits de consommation intermédiaire

	1961	1966	1971
laits	602,8	826,8	2056,4
beurre - fromage - crème	212,1	340,2	756,7
sel raffiné	8,6	22,3	11,9
sucre en poudre, en morceaux	1.168,7	1.206,6	2625,7
condiments préparés	7,4	10,5	19,5
tabac	269,0	438,9	433,2
Total (1)	2.296,2	2.954,4	6197,6
aliments pour animaux	11,5	6,1	77,7
sirop de sucre - glucose - lactose, mélasses	3,8	7,9	23,6
levures - amidons - féculés	27,5	60,1	168,1
Total (2)	42,8	74,1	269,4

Pour produire le sucre une usine ouvrira ses portes en 1975 au nord du pays.

Le problème du lait est tout autre :

- d'abord la production locale de lait ne se limite qu'aux laits battus et yogourts, ce qui justifie dans une large mesure les importations considérables de laits concentrés;
- ensuite le problème de conservation fait que bon nombre d'utilisateurs préfèrent le lait concentré - plus facile à conserver - au lait battu qui se gâte assez rapidement.

Remarquons cependant que les importations de lait battu et de yogourt ont baissé en 1971 (16 millions de F.CFA) par rapport à 1961 (53 millions). Mais cela n'est pas suffisant pour faire croire que la substitution aux importations est satisfaisante au niveau des produits laitiers : lait battu, crème de lait, beurre, yogourt fabriqués localement; fromage, laits concentrés non fabriqués localement.

Tableau 6 : Importation de produits laitiers :
tableau détaillé (en millions de F.CFA)

	1961	1968	1971
le lait battu, le yogourt	53,0	5,1	15,9
la crème de lait	4,9	7,0	11,7
le beurre	103,9	171,6	511,6
le fromage	103,3	161,6	233,4
les laits concentrés	249,8	821,7	2.040,5

Les unités locales existantes sont encore de dimensions réduites et peu compétitives.

laitiers

Pour réduire les importations de produits/ il faudrait développer l'élevage afin de disposer d'une production locale de lait complet.

Les importations de tabacs (cigares, cigarettes, tabac à fumer, à priser) sont en hausse en 1971 avec 433,2 millions de F.CFA par rapport à 1961 où elles se montaient à 269 millions; elles portent surtout sur les cigarettes - précisément les blondes américaines ou anglaises non produites en Côte d'Ivoire et venant en complément d'une production locale en expansion.

Conclusion sur l'agro-alimentaire

L'impression que l'on tire du passage précédent est qu'on ne peut tirer une conclusion générale valable pour tous les produits. Les conclusions sont plutôt diverses.

Cependant une approche acceptable peut être faite si nous classons les produits suivant le degré de substitution atteint par l'unité productive locale intéressée. On est ainsi conduit à considérer cinq catégories de biens.

- La première catégorie regroupe les produits pour lesquels les importations sont restées faibles, voire nulles pendant les dix années. Ce sont les conserves de thon, le jus et les conserves de tranches d'ananas.

Pour ceux-là, le problème d'import-substitution ne mérite pas d'être posé;

- la deuxième catégorie recense les produits pour lesquels la substitution aux importations est totale. Elle ne comprend que les huiles de palme brutes et palmistes;

- nous rangeons dans la catégorie 3, les produits ayant atteint un niveau d'import-substitution appréciable. Elle comprend la farine de blé, l'huile raffinée, le café torréfié, les boissons gazeuses et les bières, les tabacs.

La conclusion devient ici délicate. Nous pouvons d'ores et déjà saisir en nous permettant une certaine marge d'erreur, que les importations portant sur ces produits peuvent être considérées comme incompressibles, du moins pour l'instant, et correspondent souvent (sauf peut-être pour la farine de blé) à des qualités non produites localement et destinées à satisfaire le goût des catégories de consommateurs aisés et conservateurs (parce qu'ils ne veulent pas se détacher des marques étrangères auxquelles ils sont habitués depuis des années).

La bière et les cigarettes sont à ce propos deux exemples typiques;

- la quatrième catégorie appelle les produits n'ayant atteint qu'un faible degré de substitution aux importations et comprend notamment le riz, les pâtes alimentaires, les biscuits, la confiserie sans

cacao, les produits laitiers et les conserves de crustacés. Mais il faut distinguer ceux qui ont échoué dans leur tentative de se substituer aux importations de ceux qui sont d'une production locale très récente.

Les premiers sont souvent confrontés au fait que les coûts de production sont trop élevés pour permettre une substitution rentable. Les limites étroites du marché local s'ajoutent à ces difficultés pour réduire l'expansion et la compétitivité des unités productives intéressées. Ce qui vient d'être dit est vrai pour les produits laitiers.

Le problème du riz n'est dû ni à une différence de qualité, ni à une différence de prix entre le riz local et le riz importé. La vérité est que les quantités produites par la SODERIZ sont de loin insuffisantes pour couvrir les besoins exprimés par les consommateurs... Sans doute les paysans avaient été découragés par les prix qu'on leur faisait et par les conditions difficiles dans lesquelles ils exploitaient leurs rizières. Peut-être la récente hausse du prix du riz, encourageante pour le riziculteur, et le programme entrepris par la SODERIZ pourront-ils donner un coup de fouet à la production locale de riz, laquelle contribuera à réduire considérablement les importations.

Les seconds, représentés par les pâtes alimentaires, les biscuits, la confiserie sans cacao et les conserves de crustacés, sont de production récente et comme tels, ils sont encore peu aptes à se substituer aux importations. Si on observe souvent que les qualités produites en Côte d'Ivoire ne sont pas conformes au goût des consommateurs, il faut reconnaître que les besoins exprimés sont encore trop faibles pour justifier une diversification de la production;

- enfin la cinquième catégorie réunit les principaux produits qui ne font pas encore l'objet d'une production locale. Encore ici, il faut séparer ceux qui peuvent offrir à l'industrie locale une nouvelle perspective d'action de ceux qui constituent un domaine qui lui est techniquement inaccessible.

Deux projets prévoient l'ouverture en 1975 d'une sucrerie dans le nord du pays et d'une chocolaterie dans la zone industrielle de Vridi. On projette par ailleurs qu'une production de malt et conserves de légumes sera envisagée dans la région de Bouaké.

Les documents officiels se taisent sur les autres possibilités de production, mais n'enlèvent pas l'espoir qu'un jour des industries de conserves de viandes, de sardines, de jus d'oranges et de tomates viendront grandir les dimensions de l'appareil industriel.

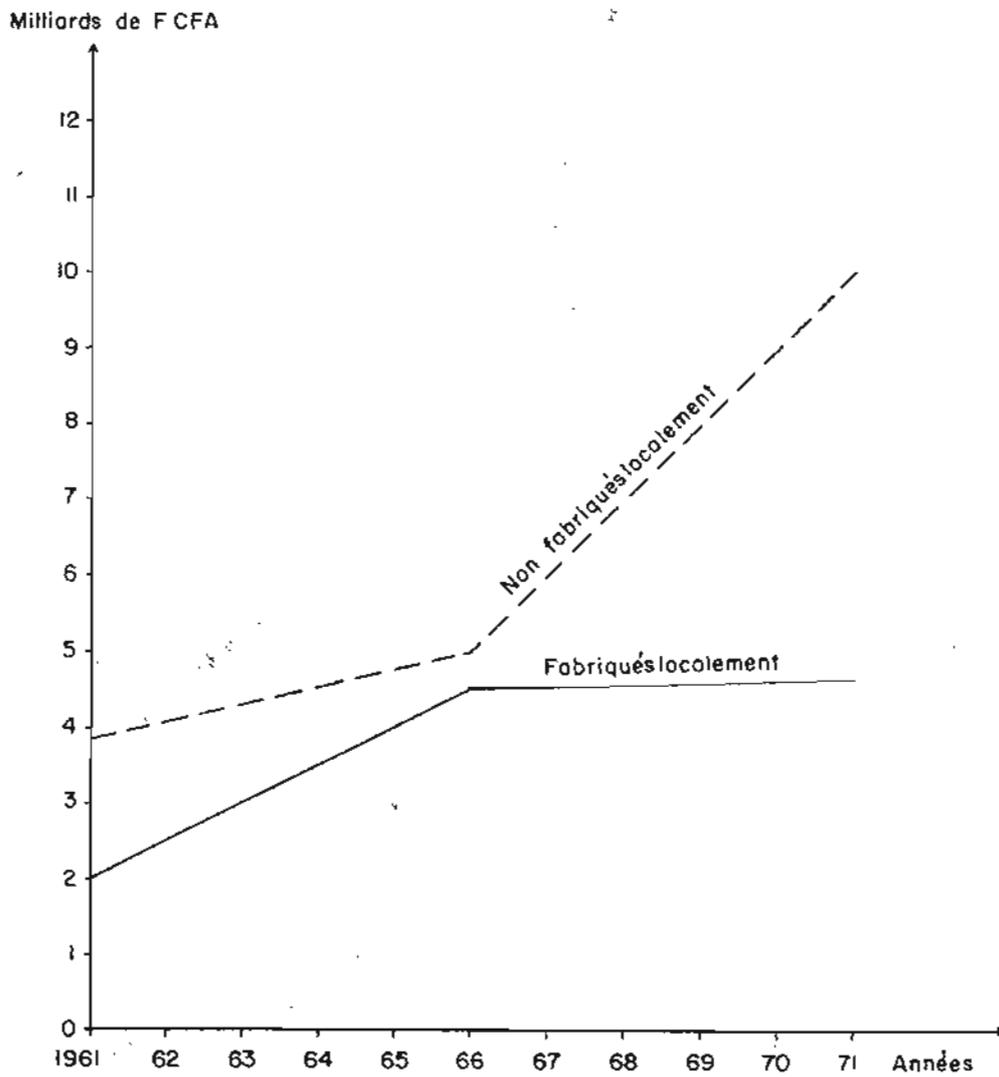
Quant aux conserves de fruits exotiques, de caviar, aux eaux minérales au houblon, au blé, aux vins et autres boissons alcoolisées une production locale est difficilement concevable.

En conclusion l'agro-alimentaire est un secteur où la substitution aux importations n'est qu'entamée. De nombreux créneaux restent encore à exploiter par l'industrie locale.

Néanmoins, au niveau global, l'industrie locale a permis à partir de 1966 de freiner au moins le rythme des importations des produits "fabriqués localement" si elle n'a pas dans la plupart des cas réussi à les réduire substantiellement.

Figure 1 : Ventilation des importations des produits agro-alimentaires selon qu'ils sont fabriqués localement en 1971 ou pas.

VENTILATION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES
SELON QU'ILS SONT FABRIQUÉS LOCALEMENT OU PAS EN 1971



2) TEXTILES

Le textile est un domaine où la production locale couvre un grand nombre d'activités : de l'égronage du coton à la confection. Les seuls produits non fabriqués localement sont les fibres de jute et de sisal.

A côté des productions des unités locales existent des importations croissantes notamment de tissés (écrus surtout), d'imprimés, d'articles de confection et de bonneterie essentiellement destinés à la consommation finale (sauf les écrus).

La distinction entre produits textiles fabriqués localement et produits non fabriqués localement fait apparaître l'impressionnante ampleur des importations portant sur les premiers. Pour nous expliquer ce phénomène sachons que les écrus, qui font l'objet d'une importante demande, ne sont produits localement qu'en très faible quantité - largement insuffisante pour répondre aux besoins des impressions.

D'autre part le textile est un domaine où la production locale est vivement concurrencée par les produits étrangers - notamment asiatiques. Les tissés constituent un cas typique : ils coûteraient environ 1,5 fois plus en Côte d'Ivoire qu'ailleurs. On comprend alors que les utilisateurs préfèrent s'approvisionner à meilleur compte à l'extérieur.

Le degré de substitution de la production locale aux importations, pris au niveau global, indique que les importations sont encore massivement présentes sur le marché local malgré les progrès réalisés dans le secteur textile à partir de 1961. En 1971, les importations et la production locale se partagent à part égale le marché ivoirien.

Cependant lorsque nous nous attachons au cas particulier de chaque produit, l'on constate avec une certaine satisfaction que le coton égrené, les imprimés, les ouvrages en tissus, les ficelles et sacs, et les articles de confection se situent à un niveau d'import-substitution appréciable.

Mais ils sont substantiellement contrebalancés par les tissés, la bonneterie et les articles non repris ailleurs (couvertures, tissus de décor, tissus élastiques, tissus induits dérivés de cellulose) dont le degré d'import-substitution varie autour de 20 %.

Tableau 7 : Importation des produits textiles - chiffres en millions de F.CFA (1961, 66, 71).

	1961	1966	1971
coton égrené	0,3	97,5	15,1
filés	116,0	197,8	235,6
tissés	1.122,9	2.214,4	5.827,2
imprimés	895,6	3.883,1	2.200,7
ouvrages en tissu	140,0	149,0	82,2
bonneterie	219,8	596,3	1.109,6
ficelles - sacs	517,3	709,3	223,4
articles de confection, articles divers	360,1	500,0	967,2
autres articles d'habillement	64,5	92,8	176,9
Total	3.436,5	8.440,5	10.837,9

3) LES CUIRS, ARTICLES CHAUSSANTS ET PRODUITS CHIMIQUESa) Les cuirs et articles chaussants

Les cuirs et articles chaussants comprennent, les uns les cuirs, peaux et articles en cuir, les autres les chaussures en cuir, en caoutchouc, textile et en plastique, et les guêtres.

Tableau 8 : Importation des cuirs et articles chaussants
(en millions de F.CFA).

	1961	1966	1971
chaussure en cuir	208,0	351,0	558,9
guêtres et parties de chaussures	9,8	74,3	57,5
chaussures (caoutchouc, plastique, textile)	318,6	190,5	581,3
articles divers en cuir	113,2	180,1	232,3
peaux, cuirs	2,6	9,5	31,6
Total	650,7	805,4	1.461,6

Seules les chaussures en plastique, caoutchouc et textile font l'objet d'une production locale. Les importations de chaussures de cette catégorie auraient pu être réduites durablement. Mais après une diminution sensible en 1966 - 190 millions de F.CFA - par rapport à 1961 - 318 millions l'on constate une recrudescence des importations en 1971 avec 581 millions de F.CFA.

Cela s'explique en partie par le fait que les industries ivoiriennes de chaussures ont eu à faire face à des prix de dumping et à des pratiques commerciales pas toujours honnêtes de la part des pays asiatiques. L'Etat a dû avoir recours à des mesures pour freiner ces importations.

On lit par ailleurs que Bata, après avoir contribué à baisser les importations de chaussures (dites de seconde catégorie) en 1966 ne pouvait couvrir intégralement la demande intérieure. D'où le bond des importations évoqué ci-dessus.

Cependant la comparaison de l'offre locale de chaussures en plastique caoutchouc et textile avec les importations traduit un louable effort d'import-substitution même si le résultat atteint en 1971 semble à notre avis encore insuffisant.

En ce qui concerne les chaussures en cuir - non fabriquées localement - les importations sont de plus en plus importantes depuis 1961. Elles ont étouffé une tentative de production locale destinée à répondre au goût d'une certaine catégorie de consommateurs aisés : il s'est avéré que le public était très peu ou pas du tout intéressé par la production locale de chaussures en cuir.

* *
*

b) Les dérivés du pétrole

Les produits dérivés du pétrole sont très variés. Nous n'allons pas nous livrer à une énumération exhaustive de ces produits. L'essentiel pour nous serait de savoir ceux pour lesquels il existe une production locale. Au nombre de ceux-là citons l'essence (auto-avion), le pétrole lampant, les mélanges d'essences et d'autres carburants, les huiles légères et moyennes, le distillat diesel oil, les gaz et hydrocarbures gazeux, et le gas-oil.

Le profil des importations de ces dérivés du pétrole présente une chute vertigineuse en 1966 -51 millions de F.CFA- par rapport à 1961 où l'on a effectué à l'étranger plus d'un milliard de F.CFA d'achat : l'existence d'une raffinerie locale exclut les possibilités d'importation pour la majeure partie des produits pétroliers.

Tableau 9 : Importations des produits pétroliers : ventilation
entre les principales têtes de produits

(millions de FCFA)

		1961	1966	1971
Considérés comme étant destinés à la consommation finale	essences	913,8	39,9	257,2
	pétrole lampant	255,0	5,5	183,4
	mélanges essences et autres car- burants	0,2		
	huiles légères et moyennes	0,2	1,0	58,9
	distillat diesel oil	-	-	42,6
	gaz et hydrocarbures gazeux	35,9	4,1	13,1
	Total	1.205,1	50,5	555,9
Considérés comme étant destinés à la consommation inter- médiaire	lubrifiants mazout huiles de graissage →	244,2	498,0	524,2
	huiles lourdes			
	white sprinto	5,1	6,7	8,1
	gas-oil	265,9	1,7	242,7
	fuel lourd	4,0		36,4
	huile de vaseline	1,0	3,3	0,3
	spindle	3,3	9,4	-
	vaseline	5,0	8,3	15,6
	paraffine	4,1	9,2	28,0
	cire de pétrole	0,5	0,1	-
	divers dérivés du pétrole et du charbon	84,6	107,9	160,3
	Pétrole	-	2.695,0	3.809,1

Mais en 1971, les travaux d'extension de la SIR ont influé sur la structure et la quantité des importations : il y aurait eu de ce fait une recrudescence des produits finis -plus chers- importés.

On est cependant amené à conclure sur la base de nos calculs, que la production de la SIR s'est substituée aux importations dans de larges proportions : 87 % en 1971 contre 98 % en 1966. Elle permet en plus une certaine quantité d'exportations surtout de produits de raffinage lourds et d'essences de voiture destinés aux pays voisins.

* *
*

c) Produits chimiques

Nous en arrivons au secteur chimique proprement dit qui réunit un groupe très hétérogène de produits : produits chimiques de base, engrais pesticides -fongicides- insecticides, produits chimiques pour filature, articles et ouvrages en plastique, peintures -vernis- laques, produits pharmaceutiques, savons et lessives, parfums, silicates, allumettes...

Tableau 10 : Importations des produits chimiques

(millions de f.c.f.a.)

Groupes de produits	1961	1966	1971
fabrication produits de base	309,1	1.081,6	3.070,3
" engrais	288,7	769,8	853,8
" pesticides, insecticides	205,6	233,5	546,5
" produits chimiques			
produits filature	67,4	261,8	379,0
" produits divers	1.830,0	3.382,9	6.653,5
" ouvrages en plastique	121,0	246,9	625,8
Total	2.821,8	5.979,5	12.129,9

On est d'emblée impressionné par l'ampleur et la croissance rapide des importations de ces produits : 2,8; 6 et 12 milliards de F.CFA respectivement en 1961, 1966 et 1971. Au sein de ces chiffres les produits de base, les produits pour la filature, les produits pharmaceutiques et autres produits non classés ailleurs -tous étrangers à la production locale- occupent une position de force -environ la moitié des importations totales de chaque année. L'autre moitié revient aux biens faisant l'objet d'une production locale.

Parmi ceux-ci, seules les allumettes ont vu leurs importations se réduire progressivement pour se maintenir à 1,2 million de F.CFA en 1971 contre 18 millions en 1961. Le caractère monopolistique de la production appuyé par une certaine forme de protection serait à l'origine de la chute des achats d'allumettes étrangères... Les autres produits sont en ascension depuis 1961, la production locale n'ayant pas pu enrayer ou réduire leurs importations.

Le secteur chimique est vivement concurrencé par l'extérieur, sauf au niveau des engrais, de production locale récente d'ailleurs, qui bénéficient, depuis la mise en service de la SIVENG, d'une protection de l'Etat qui a purement et simplement prohibé les importations d'engrais phosphatés et d'engrais potassiques. De plus, la plupart des unités qui le composent sont de dimensions réduites et ne sont pas de ce fait à même d'étendre (de diversifier) leur production aux articles de luxe (savonnets, parfums, crème de beauté de luxe).

De sorte qu'avec l'accroissement des effectifs urbains, notamment des classes sociales aisées, l'on assiste à une demande de plus en plus importante de produits raffinés laquelle ne peut être satisfaite que par les importations.

Cependant, malgré la tendance générale à la hausse des importations, si nous ne nous intéressons qu'aux produits faisant l'objet d'une fabrication locale, l'on est fondé de conclure, au regard des critères que nous nous sommes fixés, qu'au niveau du secteur chimique, l'import-substitution a atteint en 1971 un degré encourageant, mais qui pourrait être amélioré en mettant l'accent sur la consommation d'insecticides, de parfums et de produits de beauté, de colles et d'ouvrages en plastique, de fabrication locale. Car pour eux le niveau de substitution aux importations reste encore faible -moins de 50 % en moyenne-, tandis que les peintures, savons et lessives, allumettes sont à un niveau tel qu'on peut considérer les importations comme incompressibles.

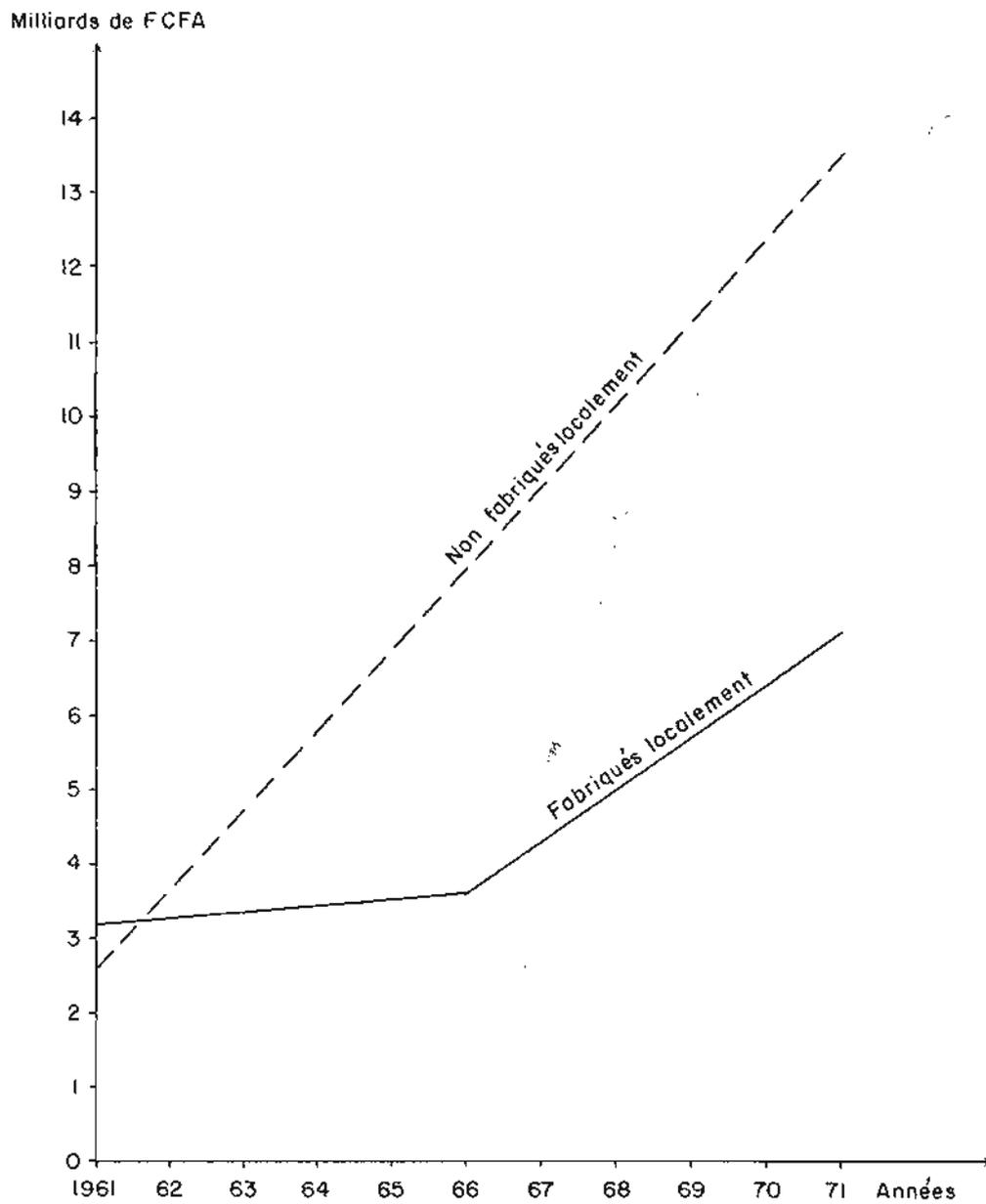
En ce qui concerne l'industrie du caoutchouc, les importations de caoutchouc naturel sont insignifiantes en 1961, 1966 et 1971. Cela est dû à l'existence d'une production locale.

Au niveau des pneumatiques et chambres à air, les seules activités locales restent le rechapage des pneus et la fabrication des chambres à air et pneus pour cycles. Il est mal aisé de parler ici de degré d'import-substitution. Contentons-nous de dire que la production locale de pneus et chambres à air pour cycles permet d'atténuer le rythme des importations de ces produits.

En conclusion, le secteur chimique est un domaine où de nombreuses activités se sont créées et se développent. Mais les industries locales, encore pour la plupart de petite taille (Blohorn fait exception) rencontrent la concurrence ardue des grands producteurs mondiaux. Cependant la production locale freine le rythme des importations (qui auraient pu prendre des proportions énormes) et les limite souvent aux qualités non encore fabriquées localement.

Fig. 2

VENTILATION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS CHIMIQUES SELON QU'ILS SONT FABRIQUES LOCALEMENT OU PAS EN 1971



- 4) LES PRODUITS DES AUTRES INDUSTRIES : matériaux de construction, matériel de transport, mécanique et électricité, divers.

a) Les matériaux de construction

Les importations de matériaux de construction sont en hausse depuis 1961. L'accent est particulièrement mis à partir de 1966 sur les produits en amiante et béton à cause d'une forte demande exprimée en 1971 pour les joints métal-loplastiques, les ouvrages en amiante, en cellulose-ciment, en plâtre, les abrasifs naturels ou artificiels et les tuyaux et accessoires de tuyauterie qui, en 1961 et 1966, ne faisaient l'objet que d'une importation faible, et ne sont pas, nous semble-t-il, produits localement (sauf les ouvrages en ciment qui sont du reste fabriqués en quantité insuffisante).

Il reste cependant que les fortes importations de ciment ont été interrompues en 1971 : 495 millions de F.CFA contre 1 milliard en 1966 et 582 millions en 1961. Alors que les achats de ciment étranger fléchissaient, commençaient les importations de clinker destiné aux cimenteries locales.

Tableau 11 : Importation des matériaux de construction
(millions de FcFA)

	1961	1966	1971
grès porcelaine, faïence (autres que vaisselle et statuettes)	30,8	55,1	110,4
argile expansée	76,3	516,5	273,7
clinker	-	-	1.289,4
ciment, chaux et plâtre	581,7	1.164,5	495,5
produit amiante, béton	185,0	206,3	700,0
ouvrages en pierre	59,1	33,5	53,1
Total	935,9	1.975,9	2.922,1

Néanmoins, celles-ci ne couvrant pas entièrement les besoins internes, les importations de ciments subsistent à côté de celles de clinker et portent surtout sur des ciments spéciaux : ciments hydrofuges, ignifuges réfractaires) non fabriqués en Côte d'Ivoire

La mesure du degré de substitution n'est intéressante que pour le ciment. Elle indique que la SICM et la SCA (Sociétés de ciment) couvraient déjà en 1971, 85 % des demandes intérieures.

* *
*

b) Le matériel de transport

Il existe une production locale de véhicules automobiles, de bicyclettes et vélomoteurs. Mais les entreprises en ce domaine sont encore de taille faible et se limitent au montage des pièces importées. La production locale de matériel de transport ne peut pas, dans l'état actuel des choses, avoir l'ambition de se substituer totalement aux importations. Tout au plus elle limite l'allure des importations qui auraient pu prendre des proportions considérables.

Les importations globales de matériel de transport et pièces détachées s'élèvent à 19 milliards de F.CFA en 1971 contre 6 milliards en 1961 et sont surtout centrées sur les tracteurs, les autocars, le matériel ferroviaire et naval qui totalisent en 1971, 14 milliards de F.CFA...

* *
*

c) Les produits des industries mécaniques et électriques

Les produits de cette catégorie sont très variés et s'étendent de la quincaillerie au matériel électrique en passant par les tuyaux, câbles, vis, clous, machines agricoles et machines de levage...

Il semble que la quincaillerie, les câbles-vis-clous, les mobiliers métalliques, les éléments de construction métallique, les articles de ménage et les emballages métalliques constituent le domaine qui soit exploité dans une large mesure par l'industrie locale. Quant au domaine des machines et des appareils électriques, l'industrie ivoirienne n'y entre que très timidement, à en croire la faiblesse des chiffres d'affaires.

La mesure du degré de substitution de la production locale aux importations s'avère ici délicate étant donné que chaque rubrique de produits importés ne recouvre pas exactement les mêmes éléments que ceux qui figurent dans la production ivoirienne.

Ce qui ne fait pas de doute, c'est que les industries de transformation des métaux, les industries mécaniques et les montages d'appareils électroménagers sont encore très petites et rencontrent la concurrence des produits étrangers qui présentent au public un large éventail de choix, de sorte que d'une manière générale les importations desservent encore une large partie du marché local.

L'impression globale que l'on a comporte deux petites exceptions : les éléments de construction métallique et les emballages métalliques - pour lesquels on progresse vers un louable effort de substitution aux importations : 72 % pour les uns, 67 % pour les autres en 1971, contre respectivement 0 % et 60 % en 1961.

La prédominance des importations des produits mécaniques et électriques serait due d'une part à une structure de coût de production défavorable pour les unités locales et préjudiciables à leur expansion, d'autre part à la qualité de leurs produits qui fait que les utilisateurs les contestent au profit des produits étrangers, qui, à leurs yeux, présentent une fiabilité plus grande.

Ce qui vient d'être dit est particulièrement vrai pour les postes récepteurs de radio montés localement.

* *
*

d) Les produits des industries diverses

Cette rubrique regroupe le papier et les articles en cette matière, les produits de l'imprimerie et de l'édition, les bijoux, instruments et articles de sport, articles de bureau, jouets et la mercerie... Seuls les articles en papier et les produits de l'imprimerie sont concernés par la production locale, laquelle n'entre que très timidement en concurrence avec les articles d'importation.

2ème partie : INDUSTRIALISATION ET STRUCTURE DES IMPORTATIONS

L'industrialisation a-t-elle modifié profondément la structure des importations ?

Avec le progrès des industries locales, les importations de certains produits, fournis désormais sur place, sont devenues inutiles : exemple : l'huile de palme brute. En revanche de nouvelles matières sont de plus en plus désirées pour répondre aux besoins des nouvelles installations comme c'est le cas des clinkers et des métaux non ferreux à partir de 1966.

Il aurait été intéressant de présenter un tableau complet des mouvements d'entrée et de sortie qui s'effectuent au sein des importations à la suite du processus d'industrialisation...

Mais, faute de mieux, nous groupons au niveau de chaque secteur les importations par poste d'utilisation :

- produits de consommation,
- produits destinés à la production,
- équipements,

observons les mouvements qui s'opèrent d'un poste à un autre. Précisément dans la première phase de l'industrialisation par la substitution où se trouve la Côte d'Ivoire, on devait assister à des achats extérieurs de moins en moins importants, en valeur relative, sinon en valeur absolue, de biens de consommation, et inversement à des importations croissantes d'équipements et de produits de consommation intermédiaire.

Du mécanisme logique à la réalité, il y a souvent une grande différence. Ainsi devons-nous déjà constater qu'au niveau global, le pouvoir d'import-substitution des entreprises locales était limité et que les résultats obtenus se situaient nettement au-dessous des espoirs exprimés par les planificateurs.

Qu'en est-il de l'évolution structurelle des importations ?

1) LES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

Dans l'agro-alimentaire des importations considérables portent encore sur les biens de consommation, notamment de denrées non produites localement : sucre, lait concentré, conserves de fruits et de légumes étrangers, boissons alcoolisées.

Des importations de produits intermédiaires se justifient mal en l'absence d'une fabrication locale de ces produits. C'est pourquoi au niveau des boissons des préparations et conservations alimentaires on lit, dans plusieurs milliards de francs d'achats extérieurs, de ridicules chiffres relatifs aux produits de consommation intermédiaire limités aux seuls malts, mélasses, glucose, levures.

Ailleurs, c'est au niveau des seuls corps gras alimentaires que l'on éprouve une certaine satisfaction à constater que les produits intermédiaires - huiles brutes et tourteaux - prennent de plus en plus le pas sur les produits de consommation.

Le deuxième exemple heureux serait le travail des grains où malgré le riz, une bonne structure des importations s'amorce à partir de 1966, avec les achats de blé (cf. fig. 1 à 5).

Malgré les heureuses exceptions, l'impression dominante est que les importations des produits intermédiaires d'origine agro-alimentaire sont d'un niveau très bas et ne controbalaient pas celles des produits de consommation.

En effet, sur près de 6 milliards de F.CFA d'importations en 1961, 0,3 seulement a été consacré à l'acquisition de produits destinés à la production. Dix ans plus tard avec 2 milliards sur près de 15, ce rapport n'est guère amélioré (1) (cf. fig. 6).

(1) Pour une analyse nuancée et équilibrée, la faible proportion des produits intermédiaires dans les importations globales ne serait pas mauvais en soi, si le secteur industriel local fournissait aux entreprises agro-alimentaires ce dont elles ont besoin pour fonctionner (comme c'est le cas louable de l'huile de palme pour les huileries Blohorn, ou de la farine de blé destinée aux boulangeries).

Notons en plus que si nous élargissons notre horizon d'étude au secteur primaire, nous nous rendons compte qu'il ne faut pas négliger le fait que d'importantes installations agro-alimentaires traitent des matières agricoles ou des produits de pêche locaux (café, cacao, ananas, thon, crustacés, tabacs), ou importés (houblon, blé, lait complet), lesquelles ne sont pas expressément incluses (sauf le blé) dans notre analyse, puisque nous nous intéressons avant tout aux structures des importations des produits industriels.

INDICES DES IMPORTATIONS PAR BRANCHE (BASE 100 en 1961)
 VENTILATION EN BIENS DE CONSOMMATION FINALE ET EN BIENS DESTINES A L'INDUSTRIE

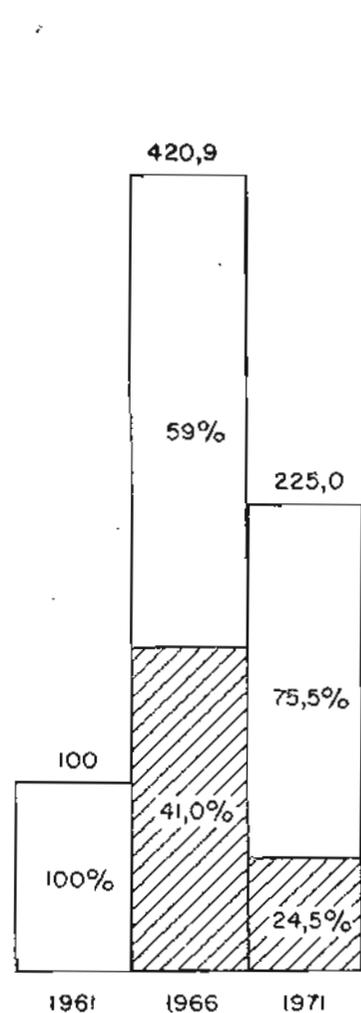


Fig.1 Travail des grains et farine

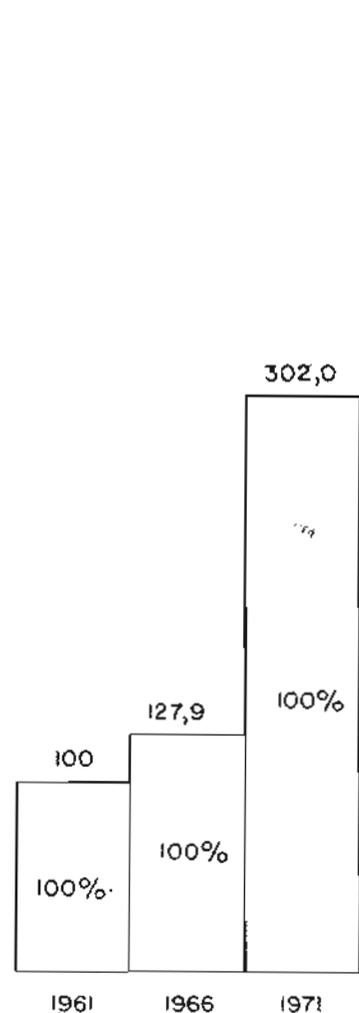


Fig.2 Conservations et préparations alimentaires

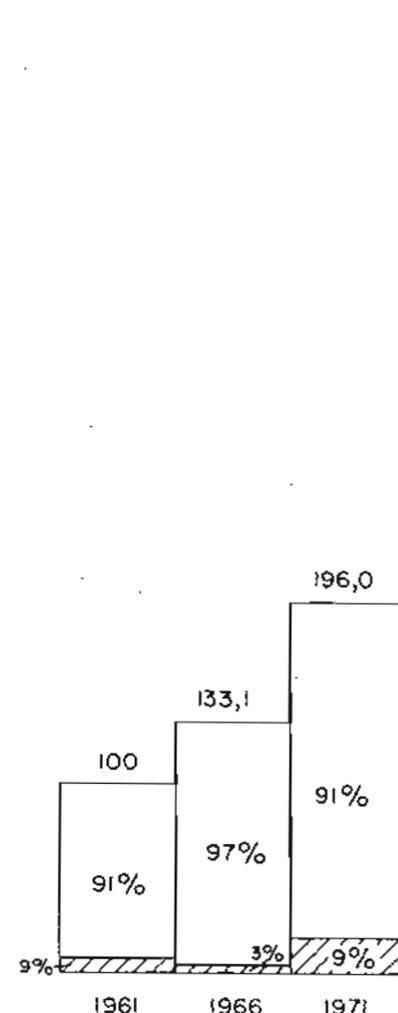


Fig.3 Boissons

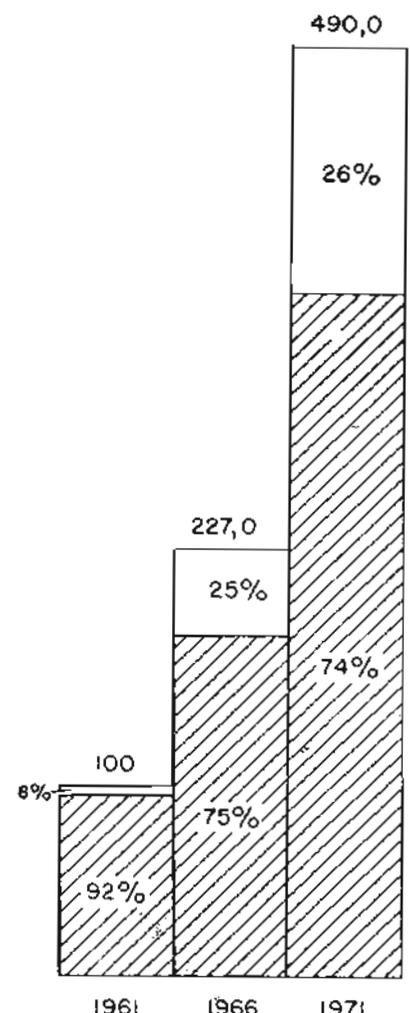


Fig.4 Corps gras alimentaires

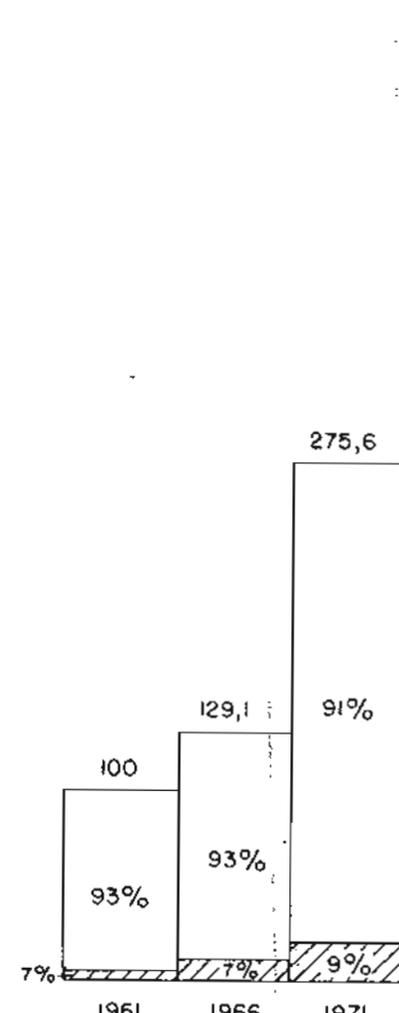
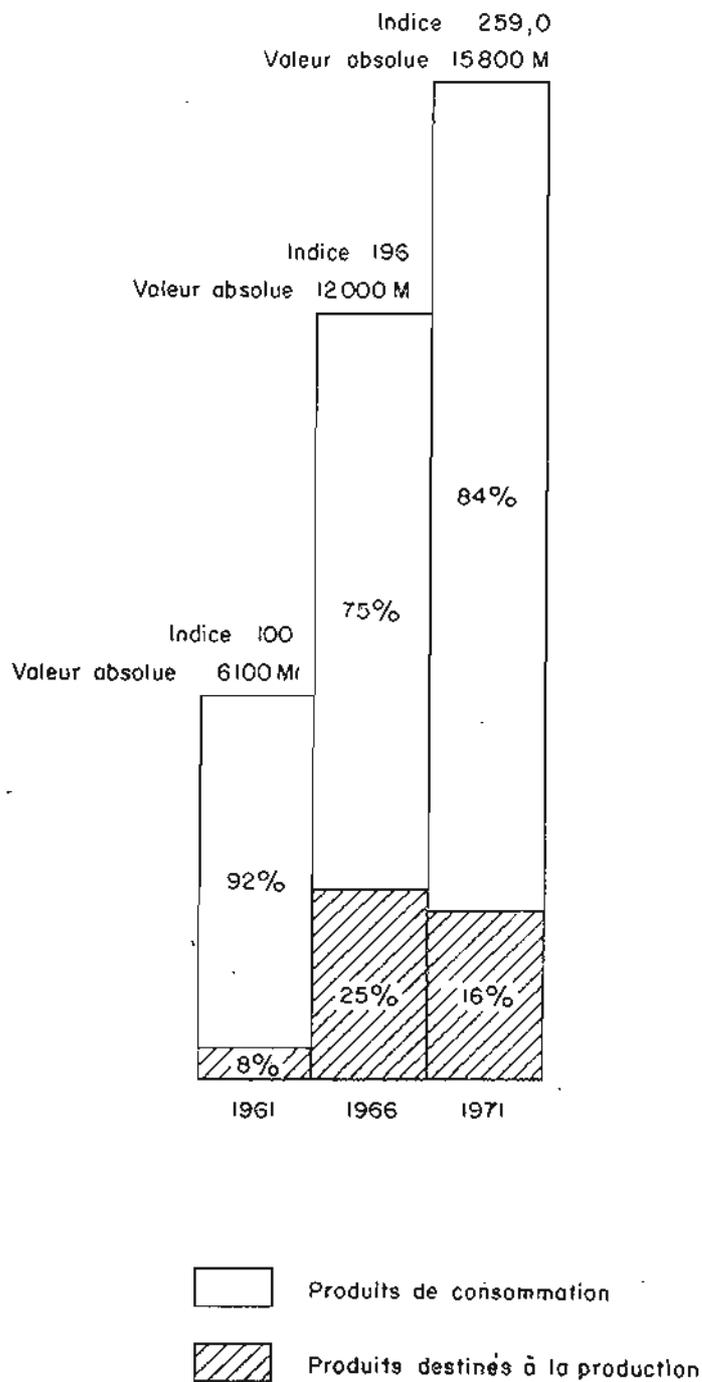


Fig.5 Autres produits alimentaires et tabacs

 Consommation intermédiaire
 Consommation finale

INDICES DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES
 VENTILATION EN PRODUITS DE CONSOMMATION FINALE
 ET EN PRODUITS DESTINES A L'INDUSTRIE
 (Valeur en millions de FCFA)



2) LE TEXTILE

Le textile rejoint l'agro-alimentaire puisque le niveau des produits de consommation intermédiaire dans les importations globales reste nettement inférieur à celui des produits textiles destinés à la consommation : sur 5 milliards de francs d'achats de textiles 2 allaient aux secteurs de production en 1961. Dix années plus tard, avec 4 milliards de F.CFA sur 11, le rapport ne s'améliore point.

Il est évident qu'ici non plus les produits intermédiaires ne contrebalancent pas les produits de consommation (cf. tableau récapitulatif).

3) LES PRODUITS CHIMIQUES

En ce qui concerne le secteur chimique, l'analyse devient délicate étant donné la nature de ses produits qui présentent souvent des ambiguïtés. Le principal écueil que nous rencontrons est que la distinction à opérer entre produits intermédiaires et produits de consommation n'est pas chose aisée.

Pour plus de clarté, nous séparons les produits pétroliers des produits de l'industrie chimique proprement dite.

a) Pétrochimie

Au niveau de la pétrochimie sont considérés comme biens de consommation intermédiaire ceux des produits qui, a priori n'intéressent que les secteurs de production (1).

En 1961, la Côte d'Ivoire déboursait plus d'un milliard de francs pour acquérir des produits pétroliers destinés à la consommation. En 1971, ce chiffre tombe au niveau bas d'un demi-milliard. Cela est significatif. Au début de la décennie n'existaient pas encore de fabriques locales de lubrifiants ni de raffinerie de pétrole. A ce moment-là, les importations importantes de produits de consommation se justifiaient, et expliquaient aussi les faibles achats de dérivés du pétrole destinés à la production.

(1) Sont rangés parmi les produits de consommation intermédiaire le mazout, les huiles de graissage et autres huiles lourdes, le white spirite, le gaz-oil, le fuel lourd, l'huile de vaseline, le spindlo, la paraffine, la cire de pétrole...

Mais depuis 1966, la tendance se renverse avec la mise en service de la SIR, qui limite désormais les achats de produits de consommation et favorise l'expansion du marché d'utilisation des produits pétroliers bruts ou semi-finis. C'est ainsi qu'en 1966 et 1971, on a importé environ 3 et 4 milliards de francs de pétrole brut, et 0,6 et plus d'un milliard de francs de dérivés du pétrole destinés aux secteurs productifs.

En somme les achats extérieurs de dérivés du pétrole à usage intermédiaire croissent de 0,6 à près de 5 milliards de francs en l'espace de dix ans alors que ceux des produits de consommation diminuent de 1,2 à 0,5 milliard pendant la même période (cf. graphique n° 7).

b) Chimie proprement dite

Du côté des industries chimiques proprement dites, il existe encore en 1971, d'importantes importations de biens de consommation (produits pharmaceutiques, lessives, savons, produits de beauté...) qui dépassent les 7 milliards de francs.

Certes, les industries chimiques locales sont encore petites (1) et ne couvrent pas de ce fait tous les domaines de production. Mais, fait remarquable, elles ont induit, depuis qu'elles ont commencé à tourner, des importations considérables de produits chimiques de base et de matière plastique, pour une valeur de 5 milliards de francs en 1971 contre 0,5 en 1961.

L'ascension est, sans contestation, rapide.

Ailleurs, d'autres produits (huiles essentielles, pigments, engrais, fongicides - insecticides - herbicides, silicates) figurent sur la liste des biens intermédiaires, avec près de 2 milliards en 1971 contre 0,7 en 1961 (2).

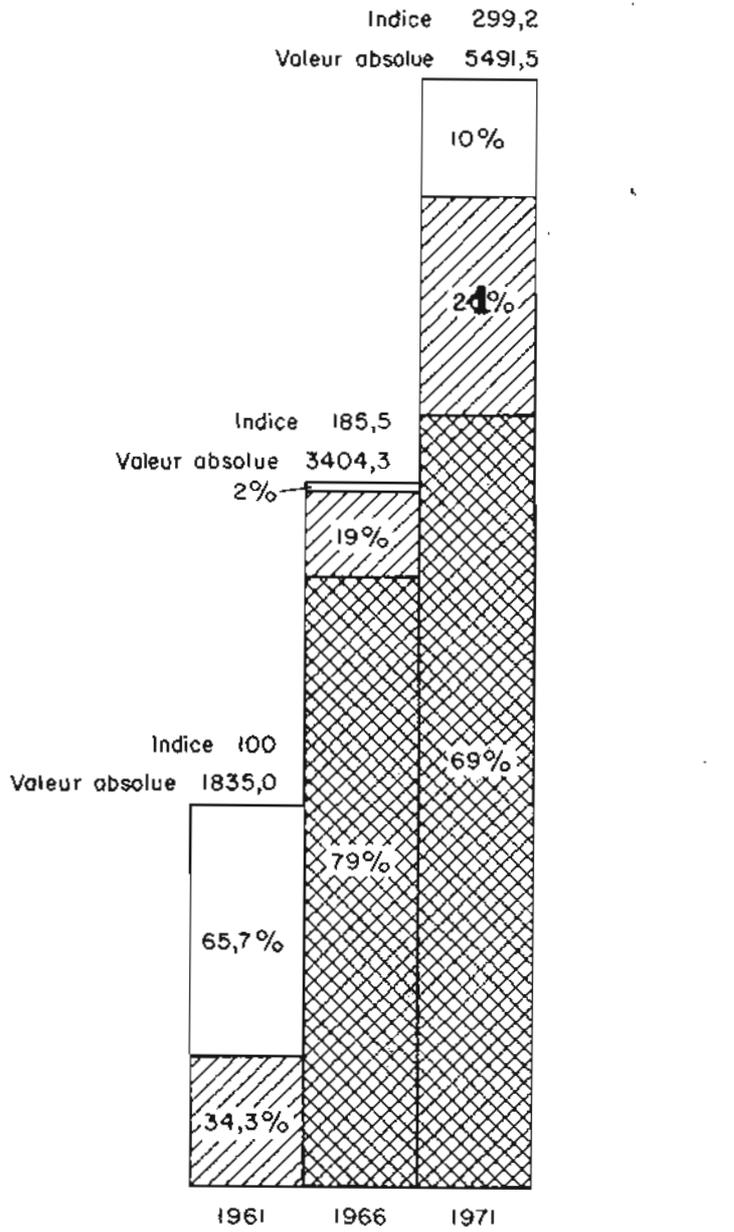
(1) Par comparaison aux grands trusts internationaux.

(2) Nous isolons volontairement ces produits des autres parce qu'ils présentent souvent des ambiguïtés : exemples typiques : les engrais, les insecticides - fongicides - pesticides.

Les engrais constituent un produit fini si nous les rapportons à l'unité qui les fabrique. Mais pour le secteur agricole, ils passent pour être un produit intermédiaire. C'est donc du point de vue de l'utilisateur que nous nous plaçons pour ranger les engrais dans le groupe de biens intermédiaires.

Le problème des insecticides - fongicides - pesticides est similaire. Mais nous avons pris soin d'affecter ceux qui sont déjà conditionnés au rang des biens de consommation et ceux qui ne le sont pas à celui des biens intermédiaires.

IMPORTATIONS DE PRODUITS DERIVES DU PETROLE ET DE PETROLE BRUT
(Valeur en millions de FCFA)



-  Pétrole brut
-  Biens de consommation intermédiaire autres que le pétrole brut
-  Biens de consommation finale

Au total, les importations de produits chimiques destinés à la production ont crû depuis 1961 de 1,2 à plus de 7 milliards de francs. Le développement du secteur industriel est à l'origine d'une extension du marché d'utilisation de ces matières (graphique n° 8).

Comme dans le cas de la pétrochimie et de la chimie proprement dite les produits de consommation intermédiaire prennent une proportion de plus en plus forte au sein des importations globales des produits des industries du caoutchouc (1) (se référer au tableau récapitulatif).

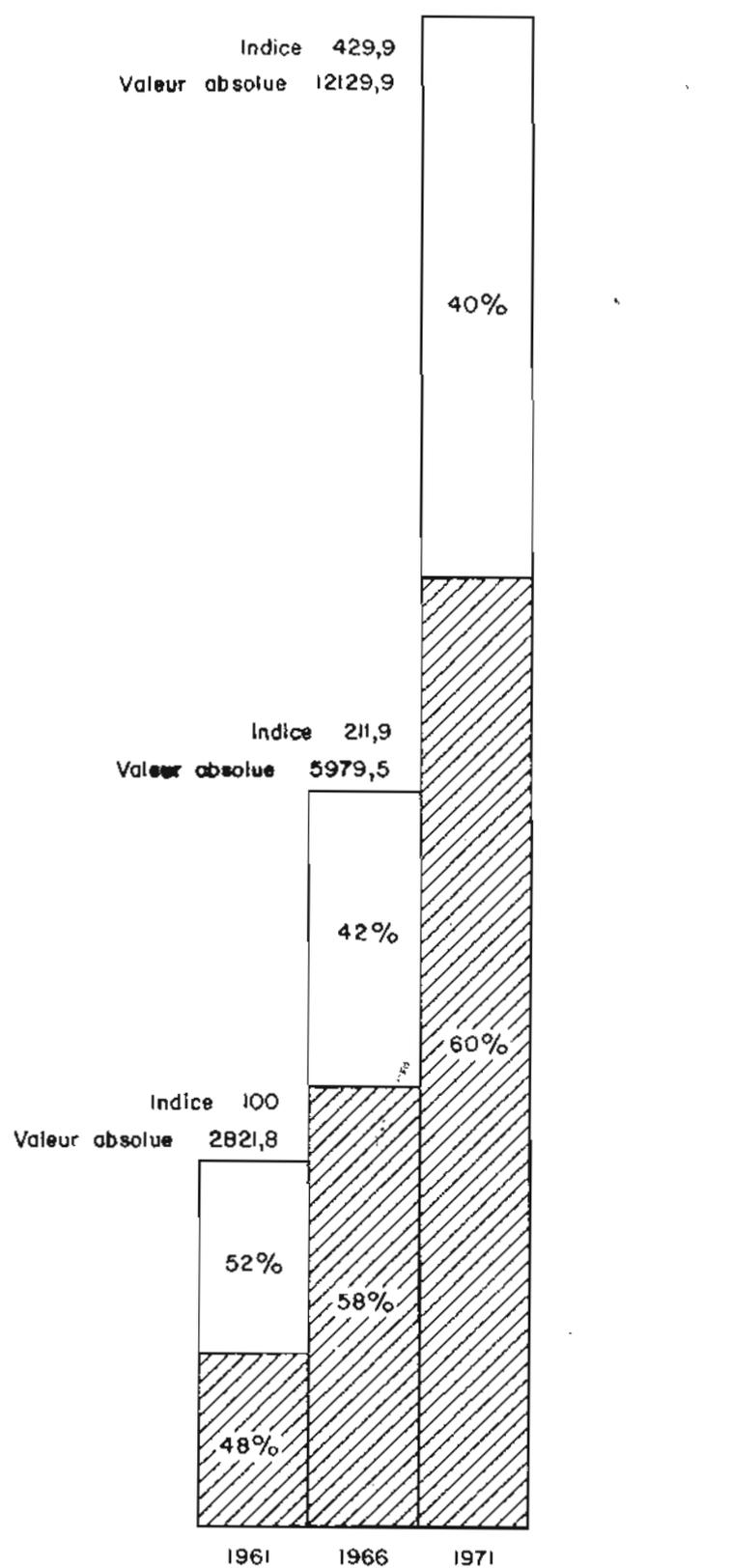
Récapitulons : au niveau des importations du secteur chimique (2), on estime à 13 milliards de francs la somme d'argent consacré en 1971 aux achats de produits (bruts, semi-finis ou finis) à destination des unités de production, contre 2 en 1961. Dans la même période celles des biens de consommation progressent de 3,6 à 7 milliards de francs.

L'ascension des biens affectables à la production contrebalancent l'évolution de biens de consommation avec 60 % des importations totales en 1971, proportion à comparer avec les 38 % d'il y a dix ans (graphique n° 9). L'intense activité des industries chimiques oriente donc progressivement les importations vers les produits bruts et les produits semi-ouvrés.

* *
*

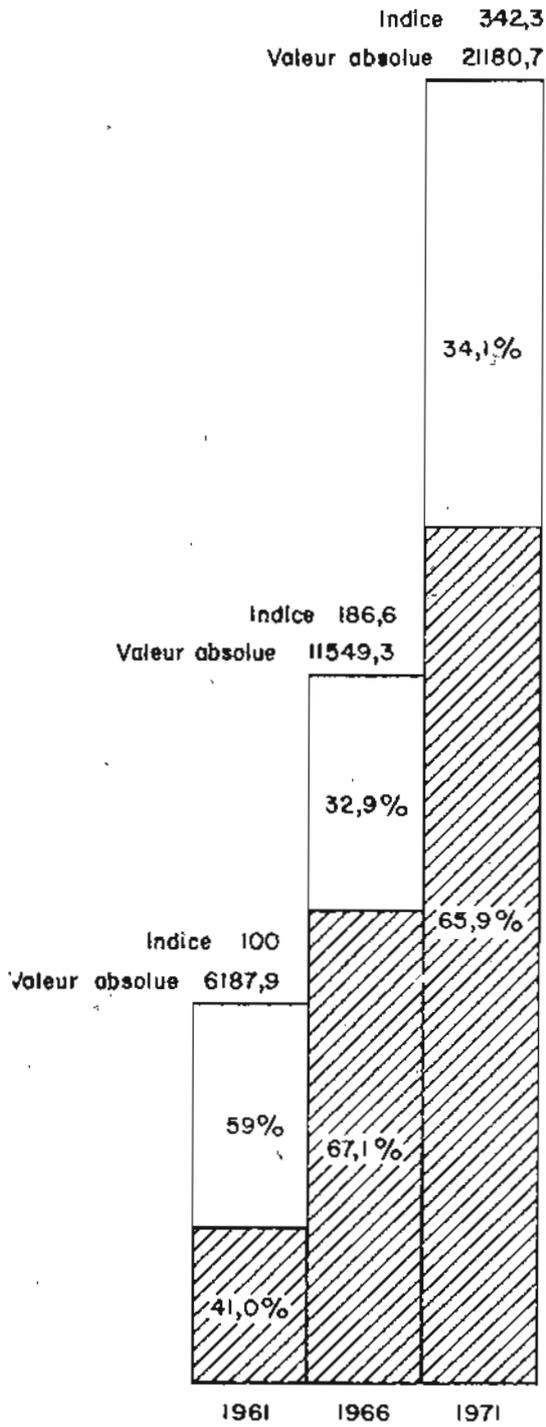
-
- (1) Les produits dits de consommation intermédiaire sont surtout faits de pneumatiques et chambres à air, affectables au matériel de transport de sociétés (transport, entreprises industrielles - agricoles - commerciales).
- (2) Pétrochimie + caoutchouc + chimie "proprement dite".

IMPORTATIONS DE PRODUITS CHIMIQUES
VENTILATION EN PRODUITS INTERMEDIAIRES ET PRODUITS DE CONSOMMATION
 (Valeur en millions de FCFA)



 Biens de consommation Intermédiaire
 Biens de consommation finale

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS DU SECTEUR CHIMIQUE
VALEURS ABSOLUES (en millions de FCFA) ET INDICES
EVOLUTION STRUCTURELLE DE CES IMPORTATIONS



 Biens de consommation intermédiaire
 Biens de consommation finale

4) LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET LA PREMIERE TRANSFORMATION DES METAUX

Les matériaux de construction présentent la particularité d'être soit des produits bruts destinés aux installations locales (c'est le cas du clinker) soit des produits finis destinés à l'industrie du bâtiment ou aux activités similaires. Nous les rangeons tous sur la liste des biens de production.

En 1971, on relève près de 3 milliards de francs d'importation de matériaux de construction, dont 1,3 de clinker et 0,5 de ciment, tandis que dix années plus tôt, on enregistrait 900 millions d'achats, faits presque uniquement de matériaux finis.

* *
*

Quant aux produits du travail des métaux (1), on ne peut pas les saisir tous sous les seules rubriques : ferrailles et déchets, laminés et profilés, mattés - cuivre - déchets, autres produits. Peu nous importe cela. L'essentiel est de savoir que les importations des métaux - ferreux et non ferreux - ont crû très rapidement depuis 1961 (où elles ne se chiffraient qu'à 1,6 milliard) pour s'élever à plus de 5 milliards de F.CFA, et que ces importations sont essentiellement, sinon totalement destinées, non pas à la consommation, mais aux industries : bâtiment, fabriques de fers à béton, de tréfilés - clous, les constructions mécaniques.

A y voir de plus près, l'on s'aperçoit qu'une large proportion des données concerne les laminés et profilés et au sein de ceux-ci les tôles d'acier, les barres de fer-acier, les tubes et tuyaux... Par ailleurs, le groupe des métaux non ferreux (cuivre, aluminium, zinc, plomb) prend essor en 1971 avec 1,5 milliard de francs, contre 0,3 en 1961.

Le succès des émaillées, des emballages métalliques... et d'Ivoireal traduit un développement rapide du marché d'utilisation des métaux bruts importés.

* *
*

(1) Il s'agit des produits de la première transformation des métaux.

5) LE MATERIEL DE TRANSPORT, LES PRODUITS MECANQUES ET ELECTRIQUES

Nous réservons la fin de l'analyse aux deux rubriques qui présentent une composition tripartite (équipements, biens de consommation intermédiaire (1), produit de consommation) : le matériel de transport, les produits mécaniques et électriques.

Le profil des importations de matériel de transport et pièces détachées prend une allure remarquablement forte à partir de 1966 : il passe de 8 à 19 milliards F.CFA, en cinq ans.

La proportion des équipements est toujours restée supérieure à celle des véhicules de consommation, avec la remarque qu'en 1971, elle est supérieure de 8 % à celle de 1961.

Cet accroissement en valeur relative des équipements semble plus être acquis sur les biens de consommation, qui chutent de 31 à 24 %. La part des produits de consommation intermédiaire est plutôt stable sur la même période : 23 % en 1961, 22 % en 1971.

Pour plus de détails, notons qu'au sein des équipements, on relève que les tracteurs et les véhicules automobiles (autres que les autocars) constituent déjà l'essentiel des importations, suivis par les constructions navales, le matériel ferroviaire et les autocars.

Les achats de véhicules à usage personnel portent essentiellement sur les voitures, et loin derrière, sur les cycles.

Au sein des produits mécaniques et électriques, les équipements, comme dans le cas du matériel de transport tiennent une place de choix, mais avec la différence qu'ici leur proportion est décroissante : 46 % en 1961, 44 % en 1971 et que ce sont les produits de consommation intermédiaire qui croissent avec 33 % en 1971 à comparer aux 23 % de 1961.

Au total, la Côte d'Ivoire importait en 1961, 13 milliards de francs, de matériel de transport, de produits mécaniques - électriques et pièces détachées. Dix années plus tard, elle importe ces mêmes produits mais avec un montant quatre fois supérieur.

(1) Les produits de consommation intermédiaire sont surtout les pièces détachées.

Au sein de ces données les équipements tiennent une place croissante: 44, 51 et 58 % en 1961, 1966 et 1971. Inversement, la proportion des biens de consommation s'amenuise : 30,27 et 19 % les mêmes années tandis que l'évolution est quasiment stable pour les produits de consommation intermédiaire.

RECAPITULATION DE LA 2ème PARTIE

Les importations ivoiriennes de produits industriels, en l'espace de dix ans ont presque triplé en passant de 32 à 104 milliards de F.CFA de 1961 à 1971 (avec 58 milliards en 1966).

Dans ces données les biens de consommation ont une proportion relativement forte, mais qui fléchit de 53 à 40 % entre 1961 et 1971, tandis que celle des produits de consommation intermédiaire, partie du niveau bas de 29 % en 1961, atteint le seuil de 40 % dix années plus tard.

Quant aux équipements, ils gardent une proportion quasiment stable: 18 % en 1961, 20 % en 1971.

Certes, il y a une amélioration appréciable dans la structure des importations ivoiriennes. Mais elle ne nous autorise pas, devant la hausse en valeur absolue des importations des produits de consommation, à conclure que la première phase de la politique d'import-substitution a été pleinement accomplie (1).

(1) La politique d'import-substitution est articulée en trois phases. Conférer à ce propos "Introduction" première page.

Tableau récapitulatif des importations de produits industriels
(en millions de F.CFA)

Branches	1961			1966			1971		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
12 Articles chaussants	2,6	648,1		9,5	795,9		31,6	1.030,0	
14 Pétrochimie	328,8	1.205,1		3.408,8	50,5		4.493,6	555,9	
15 Chimie	1.367,5	1.454,3		3.452,8	2.526,7		7.287,4	4.842,8	
16 Caoutchouc	545,0	334,5		933,7	426,3		1.641,7	785,4	
Total Chimie	2.243,9	3.642,0		7.804,8	3.799,4		13.454,3	7.214,1	
6 W des grains		1.316,4			3.290,9			2.259,7	
7 cons. aliment.		789,2			1.010,2			2.380,8	
8	82,1	1.151,7		44,0	1.623,1		181,5	2.238,7	
9	18,3	216,9		113,7	421,3		293,9	858,6	
10	42,8	2.296,2		74,1	2.954,4		269,4	6.197,6	
Total Agro-ali.	143,2	5.770,4		231,8	9.299,9		744,8	13.935,4	
17	935,9			1.975,9			2.922,1		
18	1.625,7			2.495,3			5.428,8		
19	1.502,8	2.023,6	2.951,3	1.266,8	2.310,4	4.770,1	4.314,0	4.566,8	9.078,1
13	39,6	306,5		66,9	515,8		151,5	497,7	
11	750,5	2.687,8		1.873,5	6.567,0		3.931,1	6.724,8	
20	1.797,8	1.889,9	2.793,7	3.211,7	3.168,2	5.677,4	8.419,2	5.785,5	11.797,6
21	220,1	734,1	1	1.275,0	1.563,6		2.119,6	3.067,9	
(5)	(150,2)			(235,2)			(429,7)		
Total général par utilisation	9.259,2	17.054,3	5.745,0	20.201,7	27.224,3	10.447,5	41.485,4	41.792,2	20.875,7
%	29 %	53,0 %	18 %	35 %	47 %	18 %	40 %	40 %	20 %
Total toutes utilisations confondues		32.058,5			57.873,5			104.153,3	
(Produits agricoles)	(143,4)			(2.469,6)			(1.082,3)		

Légendes pour le tableau récapitulatif

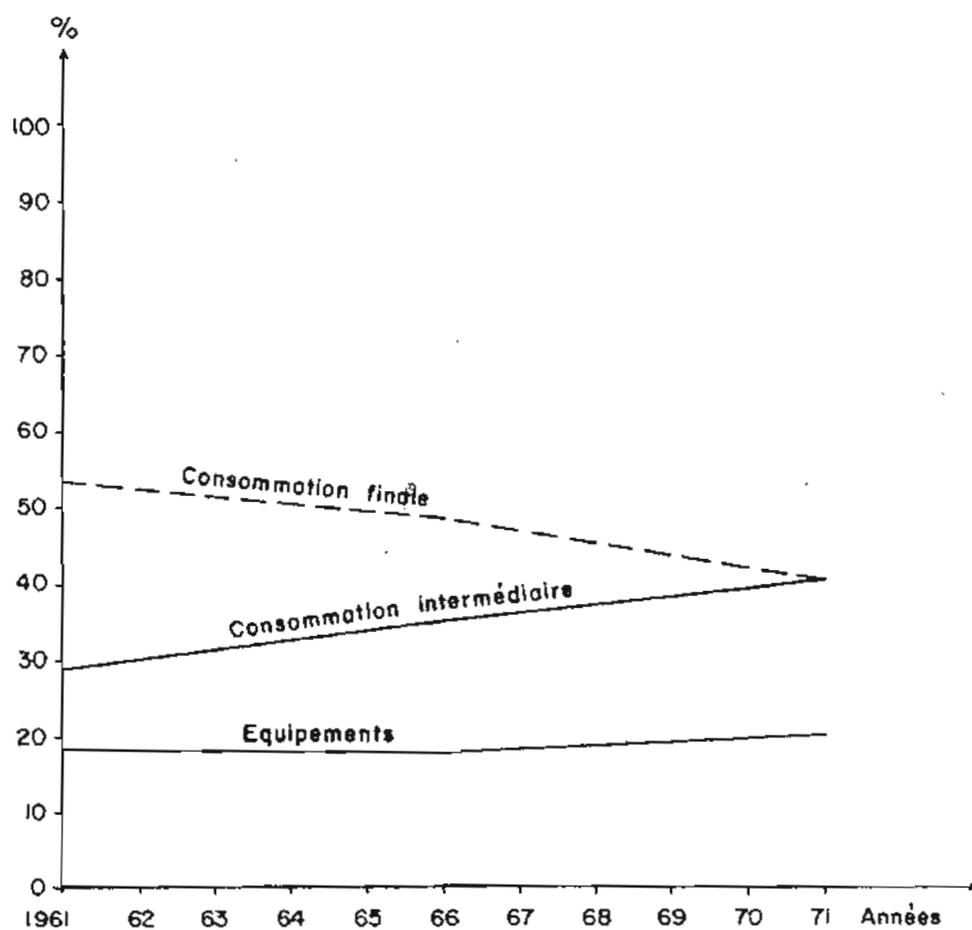
- 12 - Cuir et articles chaussants
- 14 - Dérivés du pétrole
- 15 - Produits chimiques divers
- 16 - Caoutchouc

- 6 - Travail des grains et farine
- 7 - Conservations alimentaires
- 8 - Boissons
- 9 - Corps gras alimentaires
- 10 - Autres produits alimentaires et tabacs

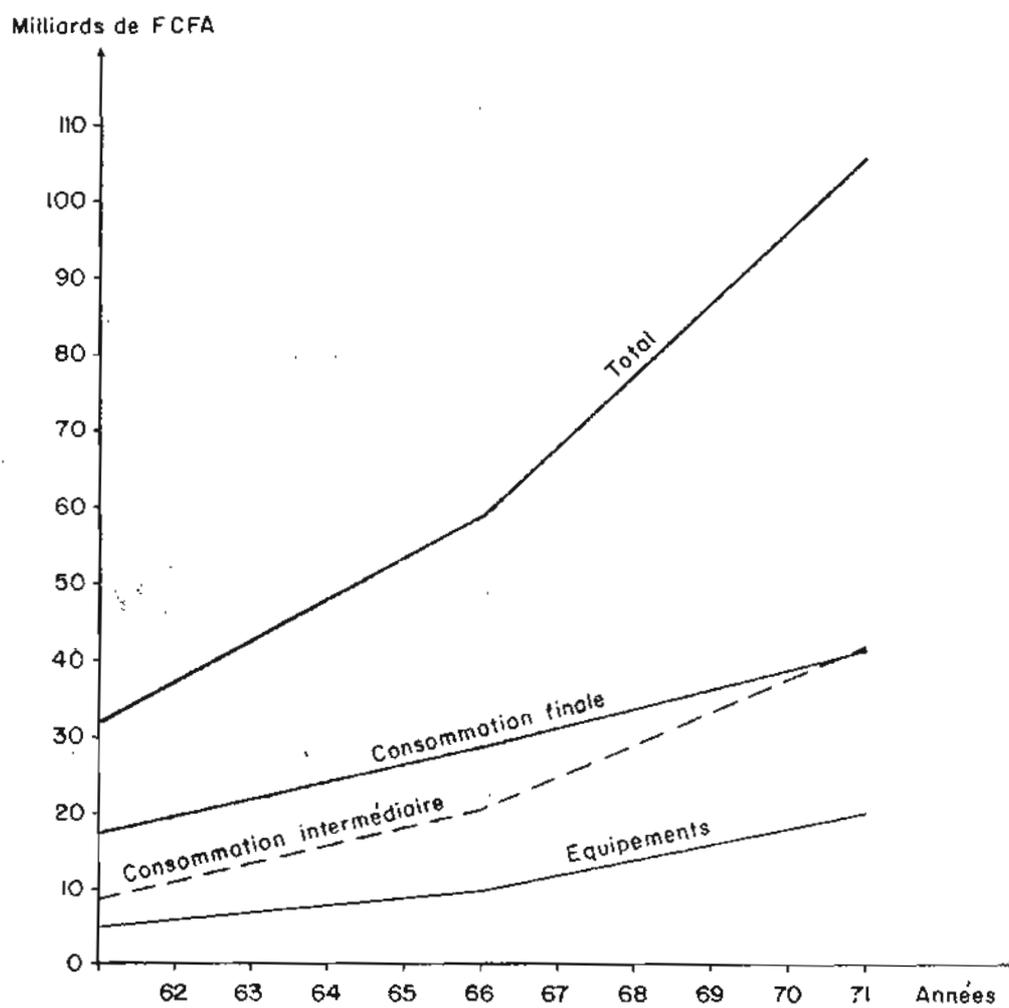
- 17 - Matériaux de construction
- 18 - 1ère transformation des métaux
- 19 - Matériel de transport
- 13 - Bois
- 11 - Textile
- 20 - Produits des industries mécaniques et électriques
- 21 - Produits des industries diverses
- 5 - Extraction

- 1 - Produits de consommation intermédiaire
- 2 - Produits de consommation finale
- 3 - Equipements.

EVOLUTION DE LA PROPORTION DES PRODUITS DE CONSOMMATION FINALE
DE CONSOMMATION INTERMEDIAIRE DES EQUIPEMENTS
DANS LES IMPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS



IMPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS ET DE PETROLE BRUT
CONSOMMATION FINALE
VENTILATION EN CONSOMMATION INTERMEDIAIRE
EQUIPEMENT



CONCLUSION GENERALE ET REFLEXIONS SUSCITEES PAR LES DIX ANNEES D'EXPERIENCES
VECUES PAR LA COTE D'IVOIRE

De l'analyse qui vient d'être faite, une double conclusion se dégage :

-d'une manière globale, l'industrialisation n'a pas contribué à réduire les importations, en particulier celles de "produits fabriqués localement"

-cela implique, toujours au niveau global, que les modifications structurelles des importations sont d'ampleur limitée.

* *
*

Pendant la première décennie de développement, les importations des produits industriels n'ont cessé de croître. Elles auraient crû au taux moyen de 12,5 % (1) par an de 1961 à 1971.

A l'intérieur de ce taux il faut distinguer deux évolutions :

- celle des produits importés "fabriqués localement"
- celle des produits importés "non fabriqués localement".

Nous opérons, c'est un rappel, cette distinction pour avoir une idée plus juste de la concurrence à laquelle se livrent produits locaux et produits étrangers, et surtout dans le souci de mesurer l'effort des industries locales dans la réalisation de la politique d'import-substitution.

Ce qui frappe, c'est l'évolution parallèle de l'un et de l'autre groupes, alors que l'industrialisation avait pour but de freiner les importations des produits qui font l'objet d'une production locale, voir les supprimer.

Le cas des biens non fabriqués localement n'a rien pour intriguer. Au sein de ce groupe il est des secteurs où une production locale serait envisageable pourvu que les capitaux nécessaires soient réunis (2) et d'autres pour qui les perspectives de fabrication locale sont très limitées.

(1) Rythme inférieur à celui de la croissance du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée (cf. Rappel).

(2) Conférer 1ère partie fin du passage sur l'agro-alimentaire.

Quant aux biens produits localement, leur évolution, perçue sous un angle global présente quelques inquiétudes qui font qu'on rejoint l'opinion de ceux qui soutiennent que l'industrialisation par la substitution aux importations atteint difficilement les buts qu'elle s'assigne. Selon eux, les obstacles sont de deux sortes :

la structure des coûts de production
et la faible efficacité des unités productives locales implantées
souvent à la seule faveur des avantages de tous ordres qui leur sont octroyés.

On objecterait trop facilement que les faiblesses des entreprises ivoiriennes sont largement compensées par les mesures fiscales et tarifaires dont elles bénéficient, à savoir :

- un système d'exonération fiscale ou de droits de douanes sur les importations de produits de base et d'équipements,
- un système de protection douanière des industries locales contre la concurrence étrangère.

Mais l'expérience conclut malheureusement que le résultat des premières séries de mesures est qu'on aboutit souvent à l'ironie (ou au paradoxe) que les avantages garantis ont permis dans nombre de cas à la juxtaposition d'un certain nombre d'industries ayant une capacité de production excédentaire et d'économie d'échelle encore inexploitable. En favorisant les nouveaux investissements plutôt que l'accroissement de la production, elles tendent systématiquement vers une utilisation relativement faible de la capacité disponible.

Une telle situation n'est évidemment pas faite pour réduire les coûts de production. Elle favorise contrairement à ce qu'on peut croire une hausse des coûts de fabrication, donc des prix de vente. Voilà la contradiction du système. Elle place les unités productives locales dans une position de faiblesse par rapport aux industries étrangères (1).

(1) Le soutien des industries non rentables économiquement pose des problèmes difficiles aux finances publiques.

En dehors de toute intervention étatique dans le sens du contingentement ou de la prohibition de certaines importations, et à partir du moment où les industries locales produisent encore à des coûts supérieurs à ceux de leurs homologues étrangères, il va de soi qu'elles n'arriveront presque jamais à substituer leurs productions de manière substantielle aux importations qui reviennent souvent moins cher.

La structure des coûts et la faible efficacité des entreprises locales constituent donc l'un des facteurs qui grèvent la politique d'import-substitution.

D'autres éléments y jouent aussi un grand rôle : la qualité du produit local et la psychologie du consommateur.

Souvent la production locale est mal connue, faute d'une publicité adéquate, ou parce qu'elle présente des normes de qualité moins satisfaisantes pour un public habitué dans le passé à se procurer à meilleur compte des produits importés "de meilleure qualité".

A ce propos, les pâtes alimentaires, les biscuits... n'échappent pas à la règle. Il en est de même pour des postes de radio montés par la SAR lesquels souffrent d'un préjugé qui leur affiche une fiabilité moins satisfaisante que les récepteurs étrangers présentés en modèles très variés.

Il faudrait, pour donner une information plus complète, observer qu'un même produit peut être présenté sous plusieurs formes ou conditionné de différentes manières : c'est une arme commerciale. C'est en même temps l'un des fers de lance principaux de la concurrence étrangère supporté par une puissante publicité. Cela façonne la psychologie du consommateur qui se voit littéralement attaché à une ou plusieurs marques étrangères. Il y a de ce fait une clientèle habituée à utiliser les produits d'importation qui est peu ou pas intéressée par les produits de fabrication ^{locale} (1) et dont le comportement explique (pour partie) les importations de plus en plus croissantes de produits de consommation.

(1) Les industriels, conscients de cet état de chose, déploient de nombreux efforts publicitaires pour intéresser à leurs productions le public non encore "façonné".

Il semble en plus que la distribution des produits importés offre aux commerçants une marge bénéficiaire plus importante que ne le permet la commercialisation des produits locaux. C'est encore là un facteur qui ne milite pas en faveur des industries ivoiriennes.

Tous les facteurs évoqués ci-dessus limitent la portée de la politique d'import-substitution. Et pour être trop pessimiste, l'on s'amène à considérer l'industrialisation par la substitution aux importations, comme un gouffre qui absorbe de nombreux efforts financiers, mais duquel résulte de maigres compensations.

Economiquement, porter un tel jugement n'est pas sans fondement, car les nombreux avantages consentis aux industriels n'apportent pas à leur tour aux consommateurs "finals" d'appréciables résultats mais débouchent plutôt sur des prix plus élevés qu'à l'étranger. Ils jouent ainsi contre les intérêts des consommateurs, et ne contribuent pas à faire baisser les importations.

Quelques rares exceptions sont cependant à signaler où les importations ont baissé en valeur absolue du fait de l'existence d'une production locale. Ce sont :

- les produits de la minoterie (voir 1ère partie)
- les produits du raffinage du pétrole
- l'huile de palme brute
- les allumettes.

Ailleurs la production a tout au plus réduit le rythme des importations sans les réduire au vrai sens du mot.

Tout ce qui précède conduit à montrer que les biens de consommation sont encore prépondérants dans les importations. Cela fait que les importations de produits de consommation intermédiaire et d'équipements, quand bien même elles ont crû en 1971, ne contrebalancent pas celles des produits de consommation comme l'entend le mécanisme logique décrit en introduction. L'humeur de notre propos est plutôt sceptique quant à la portée de la politique de l'industrialisation par la substitution aux importations.

Alors une question se pose : faut-il limiter l'industrialisation de la Côte d'Ivoire aux seuls secteurs où elle dispose d'avantages certains par rapport à l'extérieur. Autrement, faut-il faire renaître la spécialisation et la théorie des coûts comparatifs qui la sous-tend pour laisser aux importations le soin de pourvoir aux autres demandes ?

Si la spécialisation au niveau de la firme a permis d'obtenir des productivités étonnantes, le problème au niveau d'une nation et dans le contexte international actuel est tout autre. Une nation qui se spécialise dans un secteur déterminé a toutes les chances de se condamner à l'asphyxie économique.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la traditionnelle spécialisation souhaiterait la voir ne produire que du café, du cacao, du bois, des bananes, des ananas, du caoutchouc. Or ces produits, on ne peut l'ignorer, sont surtout faits pour fournir les marchés d'exportation et, chose grave, ont un cours qui fluctue d'une année à l'autre.

Il ne faut pas comprendre la spécialisation de cette manière. Pour tenir compte des principaux paramètres, certains auteurs pensent qu'il est peu raisonnable pour la Côte d'Ivoire de poursuivre à tout prix sa politique de substitution aux importations dans le domaine des biens d'équipement et des biens intermédiaires (1).

C'est dire qu'il y a des domaines où la Côte d'Ivoire pourrait exceller. En effet "les branches dans lesquelles elle semble être plus particulièrement favorisée et qui pourraient être développées concernent les industries de traitement de matières premières agricoles (mise en conserves des ananas, traitement du poisson, le beurre de cacao, la pâtisserie, le chocolat, le café instantané, l'huile végétale raffinée, la cotonnade), les industries du bois (grumes sciés, bois de placage et contreplaqués, éléments de meubles, pâte à papier), le minerai de fer...

Nous terminons cet exposé en évoquant la pensée d'un auteur de l'Est qui distingue "l'économie d'exportation" de "l'économie sensible à l'importance (2).

Je cite : dans une économie d'exportation "l'industrialisation devrait aboutir à long terme au remplacement des importations de moyens de production, qui pourraient être produits sur place. Donc changement de la structure d'importation à côté d'une structure d'exportation inchangée...

(1) Entendons cela au sens du stade d'élaboration.

(2) M. FALKOWSKI, "Les problèmes de la croissance du Tiers Monde vus par les économistes des pays socialistes".

Dans le cas de l'économie sensible à l'importation, puisque le facteur limitant le développement est l'importation, la stratégie tendra à maximiser le taux de croissance en laissant inchangé le niveau d'importation".

Le libre jeu du marché ne saurait garantir un tel succès (1). La Côte d'Ivoire se sent concernée dans l'un et l'autre cas, mais plus dans le dernier que dans le premier qui, à notre avis, vient en complément à la stratégie préconisée pour l'économie sensible à l'importation.

De telles stratégies sont difficilement réalisables puisque "plus les plans de développement que se donnent les pays arriérés sont ambitieux, plus vaste est le programme d'industrialisation, plus vaste est le programme d'importation".

Les thèses en présence sur la relation "Industrialisation et Importation" dans les pays en voie de développement sont variées, se complètent souvent, se contredisent parfois. Mais une tendance demeure : c'est la remise en question, devant les échecs enregistrés par nombre de pays en voie de développement, du modèle d'industrialisation par la substitution aux importations. Mais les buts ne mettent pas en cause l'industrialisation comme moyen. Dans plusieurs cas il suffirait d'une correction de tir ou d'une nervosité moins grande dans la volonté d'atteindre les résultats (2).

-
- (1) Se garder ici de renoncer systématiquement, malgré les difficultés, aux possibilités du commerce international, au profit d'une autarcie coûteuse.
 - (2) Une volonté de mener les expériences à un rythme endiablé n'a-t-elle pas multiplié les obstacles ?